Campagnes solidaires

Mensuel de la Confédération paysanne

N° 310 Octobre 2015 – 6 €– ISSN 945863

Dossier

L'agriculture face au défi du réchauffement climatique

Porc Fausses solutions et vrais espoirs

La Confédération paysanne de l'Ariège accueillera à Ax-les-Thermes, les 5 et 6 novembre 2015, les journées de l'agriculture paysanne de montagne, sous forme d'un colloque européen (cf. dossier du CS n° 309).
Ces journées permettront de créer un espace de rencontre autour de l'agriculture de montagne afin de rendre les enjeux plus visibles – surtout ceux de l'installation – et de faire émerger des propositions concrètes. Plénières, ateliers, partage d'expériences en présence du grand public, visites de fermes, dîner paysan et soirée festive rythmeront l'événement.
Renseignements et inscriptions au 05 61 02 14 31 ou sur le site : ariege.confederationpaysanne.fr

Ce numéro de Campagnes solidaires est cofinancé par la Direction générale de l'Agriculture et du Développement rural de la Commission européenne dans le cadre du programme « La Pac face aux nouveaux défis ». Le contenu de ce document est de la seule responsabilité de la Confédération paysanne et la Commission européenne n'est nullement responsable de l'usage qui en sera fait.

Sommaire

Dossier
L'agriculture face au défi du réchauffement climatique

4 **Vie syndicale**
1 000 vaches Des peines allégées, un combat qui continue
Actualité
6 Pac Les élevages sur les territoires difficiles ne doivent pas être sanctionnés !
7 Pac Une petite ferme mise en péril par la nouvelle Pac
8 Porc Une crise en continu depuis 20 ans
9 Lait Un jeune éleveur face à la crise
10 Crise porcine Fausses solutions et vrais espoirs
Dossier +
11 La pêche et le changement climatique
Internationales
12 Portugal « Quelque chose, c'est mieux que rien du tout »
Agriculture paysanne
14 Haute-Vienne Changer de système d'élevage pour résister à la crise
15 Puy-de-Dôme Côte à côte : deux fermes et une boutique
Humeur
16 Thierry Salomon Con-gestion
Abonnement
17 Lire, lier, relier : (s')abonner !
18 **Annonces**
Culture
19 Gérard Le Puill, pape François Le climat, de Marx au Vatican
19 Paul Masson Chemins et mémoires
Action
20 Crise de l'élevage Un mois de mobilisations intenses

Mines de plombs

Les textes publiés dans *Campagnes solidaires* peuvent être reproduits avec indication d'origine à l'exception de ceux de la rubrique *Point de vue* qui sont de la responsabilité de leurs auteurs et pour lesquels un accord préalable est requis. *Campagnes solidaires* est imprimé sur du papier recyclé

On l'ouvre

Laurent Pinatel,
paysan dans la Loire,
porte-parole national

Soyons sérieux : changeons de direction !

Nous sommes donc en crise, mais en crise pourquoi ? Par manque de revenu ? Oui, c'est sûr, mais ce n'est pas forcément nouveau. En crise de surproduction ? Oui, aussi, et l'un et l'autre sont liés, mais ce n'est pas non plus un scoop. On a surtout l'impression que dans notre profession, c'est en permanence la crise : un coup les légumes, un coup les fruits, puis le porc, la viande bovine, ovine, le lait…

Il faut résoudre ces crises dans l'urgence, pour que leurs victimes soient le moins nombreuses possible, mais il faut aussi voir au-delà. On pourrait, par exemple, parler de l'accaparement de l'agriculture par la finance, les semenciers, l'agro-industrie… On pourrait parler d'un métier qui a perdu son sens, de paysan.ne.s qui ont perdu leurs repères… On pourrait parler d'une machine qui s'est emballée au point de broyer celles et ceux-là même qui se sont sacrifié.e.s pour leur passion de l'agriculture, avec les contraintes que ça implique, pour les joies et les bonheurs aussi d'être simplement paysan.ne.

Nous sommes dans la crise d'un mode de développement, celle d'un système agricole. La preuve ? Toutes les agricultures ne sont pas en crise. L'agriculture de qualité (bio, AOP/AOC…), qui n'est pas uniquement « de niche », résiste mieux. C'est un fait indéniable.

Pourtant, pour sauver l'agriculture, on nous propose de financer encore plus d'industrialisation, plus de dépendance aux firmes, encore moins de liberté pour les paysan.ne.s, moins de plaisir à bosser, toujours plus d'endettement qui nous ronge, qui nous bouffe au point que certain.ne.s d'entre nous ne voient plus de solution…

Soyons sérieux ! Des gamins joueraient à ce jeu-là, on en sourirait en se disant qu'ils n'ont pas encore tout appris du monde qui les entoure. Mais là, ce sont nos gouvernant.e.s, les plus hautes instances de notre pays et de l'Europe qui continuent de financer une agriculture du passé, celle qui ne marche pas depuis des décennies, qui brise des vies paysannes, produit des aliments de qualité de plus en plus faible, risque d'affecter durablement nos sols, notre environnement, le climat aussi dont il est beaucoup question dans ce numéro…

Nous sommes à un tournant : la face de l'agriculture peut changer. Si pour une fois on irriguait l'agriculture qui rémunère, qui vit en symbiose avec les paysages, avec les gens aussi, plutôt que de foncer tête baissée dans cette p*** d'agriculture qui nous bouffe et nous détruit !

Cette crise, vivons la comme une chance, une opportunité pour enfin peser et changer de direction ! Ensemble, paysan.ne.s piégé.e.s par des politiques publiques folles, citoyen.ne.s de tous les territoires, pesons de tout notre immense poids pour réorienter les soutiens publics vers une autre agriculture, qui crée de l'emploi, de la valeur ajoutée, qui respecte notre environnement, qui redonne vie aux villages et aux campagnes !

On pourrait même l'appeler « agriculture paysanne », cette agriculture-là… C'est joli non, agriculture paysanne ?

Mensuel édité par :
l'association Média Pays
104, rue Robespierre – 93170 Bagnolet
Tél. : 01 43 62 82 82 – fax : 01 43 62 80 03
campsol@confederationpaysanne.fr
www.confederationpaysanne.fr
www.facebook.com/confederationpaysanne
Twitter : @ConfPaysanne
Abonnements : 01 43 62 82 82
abocs@confederationpaysanne.fr
Directeur de la publication :
Laurent Pinatel
Directeur de la rédaction :
Christian Boisgontier
Rédaction : Benoît Ducasse et Sophie Chapelle
Secrétariat de rédaction :
Benoît Ducasse
Maquette : Pierre Rauzy
Dessins : Samson
Diffusion : Anne Burth et Jean-Pierre Edin
Comité de publication :
Jo Bourgeais, Michel Curade, Véronique Daniel, Temanuata Girard, Florine Hamelin, Sylvain Malgrange, Jean-Claude Moreau, Josie Riffaud, Geneviève Savigny, Véronique Léon
Impression : Chevillon
26, boulevard Kennedy
BP 136 – 89101 Sens Cedex
CPPAP n° 1116 G 88580
N° 310 Octobre 2015
Dépôt légal : à parution
Bouclage : 29 septembre 2015

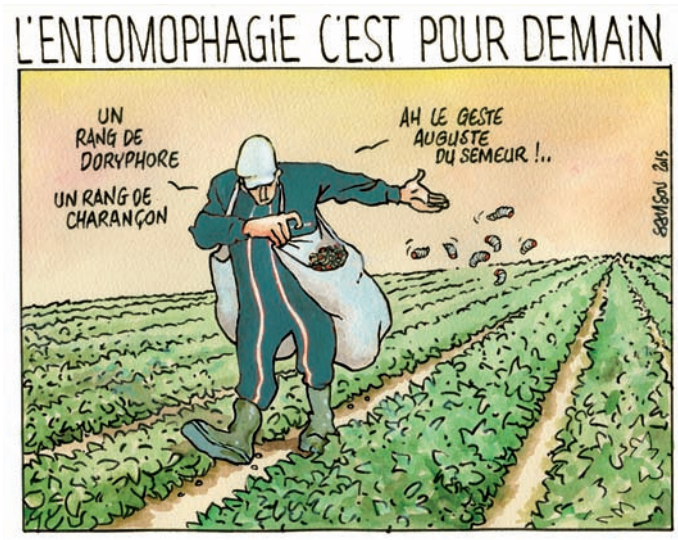

1 000 vaches
Des peines allégées, un combat qui continue

Peines allégées en appel pour les 9 militant.e.s de la Confédération paysanne poursuivis pour avoir participé à des manifestations contre la ferme-usine des 1 000 vaches à Drucat (Somme), en 2013 et 2014. Mais pendant ce temps-là, même dans l'illégalité, l'usine continue de fonctionner.

Le 16 septembre, c'est en pleine crise de l'élevage que la cour d'appel d'Amiens a rendu son jugement suite au procès, le 17 juin, de neufs militant.e.s de la Confédération paysanne poursuivi.e.s pour avoir participé à des actions contre la ferme-usine des 1 000 vaches, à Drucat (Somme).

Nous sommes loin du procès en première instance du 28 octobre 2014, de son jugement bâclé deux heures après la fin de l'audience et de ses lourdes sanctions : jusqu'à 5 mois de prison avec sursis pour Laurent Pinatel, le porte-parole du syndicat. La cour d'appel allège sensiblement les peines : elle ne parle plus de prison et porte les sanctions les plus sévères à 5 000 euros d'amendes avec sursis.

Si elle ne va pas jusqu'à la relaxe demandée par les avocats de la défense, la cour se montre on ne peut plus explicite dans l'arrêt argumentant son jugement : « *La cour entend bien, à l'examen des pièces communiquées, ainsi que des témoignages reçus, que les prévenus ont collectivement agi comme lanceurs d'alerte en présence d'un phénomène qui ne peut qu'interroger au regard de ses conséquences sur le plan environnemental, social ou encore sociétal. À défaut d'être légitime et indépendamment du préjudice bien réel subi par les victimes, cette action revêt un caractère symbolique à laquelle la justice ne peut répondre que par une peine symbolique… »*

La portée de ce jugement est donc forte, en faveur des opposant.e.s à la ferme-usine. Reste que le promoteur de celle-ci, Michel Ramery, réclame toujours plus de 250 000 euros au titre des préjudices qu'il aurait subi lors de ces deux actions menées sur le site en septembre 2013 (tagage du chantier) et mai 2014 (démontage symbolique d'une partie du chantier de la salle de traite). La cour d'appel a nommé un expert pour une évaluation indépendante. Les prévenus pourront eux aussi désigner un contre-expert. Aujourd'hui, aucun calendrier de travail n'est défini, aucune date annoncée pour la tenue du procès au civil.

Novissen, l'association de défense contre la ferme-usine des 1 000 vaches publie ce mois-ci 144 pages de textes, articles, témoignages, illustrations, dessins… Un document incontournable qui retrace l'histoire de la lutte depuis 4 ans et qui ouvre des perspectives pour une transition agricole nécessaire ! Pour se le procurer : www.novissen.com/Pages/LivreNovissen.aspx

Pendant ce temps, à la ferme-usine, on continue de traire 800 vaches quand bien même officiellement on a droit à ce jour d'en élever que 500. La préfecture de la Somme a publié le 28 août un arrêté condamnant l'exploitant à 7 800 euros d'amende à régler immédiatement, augmentée de 780 euros par jour de retard. Malgré la faiblesse du montant de l'amende, Michel Ramery a fait appel auprès du tribunal administratif d'Amiens. Jugeant en référé, celui-ci devrait dans les semaines à venir prendre une décision d'autant plus importante pour l'avenir du site que la préfète de la Somme a annoncé le 2 septembre que le dossier déposé en début d'année par le promoteur du projet pour faire passer son exploitation laitière de 500 à 880 vaches sera soumis à enquête publique d'ici la fin d'année. Tout comme le ministre Stéphane Le Foll, la préfète s'était pourtant engagée avant l'été, auprès de la Confédération paysanne et de l'association locale d'opposant.e.s Novissen, à ce que cette enquête publique ne soit pas ouverte tant que l'usine concentrait plus que les 500 vaches autorisées jusque-là.

Les pressions sur les principaux rouages de l'État sont donc fortes, de la part de Michel Ramery et de ses partenaires, pour faire aboutir au plus vite la réalisation de la ferme-usine à 1 000 vaches. Le méthaniseur, une des clés de voûte économique du système, est en cours de construction. Sa puissance ayant été réduite par arrêté préfectoral de 1,4 à 0,6 mégawatt, il ne pourra pas recevoir tous les déchets verts prévus au départ en provenance des collectivités territoriales locales. Mais il pourra bien traiter les déjections de 1 000 vaches puisque les 3 000 hectares nécessaires à l'épandage du digestat (résidu de la méthanisation) sont, selon Michel Ramery, bel et bien disponibles pour cela.

Comme le rappelle la Confédération paysanne dans son communiqué du 16 septembre à l'annonce du jugement de la cour d'appel : contrairement à ses militant.e.s, « *les fermes-usines sont loin d'être condamnées, alors qu'elles sont le fer de lance d'une dérive qui a conduit à la crise actuelle de l'élevage* ». ■

Benoît Ducasse

Fêtes en fermes

Septembre 2015 : un mois de fêtes dans la région Centre, dans le cadre de la campagne « Envie de paysans ! », à l'initiative de la Confédération paysanne et des Associations départementales pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear).

Le 12, à Chaveignes (Indre-et-Loire), la fête battait son plein sur la ferme d'Adrien et Émilie Callu-Sélambin, deux jeunes récemment installés qui ont présenté au public (photo) leur travail vers plus d'autonomie alimentaire d'un troupeau de 200 brebis sur 30 hectares de prairies, et la valorisation de leur production par transformation en fromages vendus en direct. « *Par groupe, un large public a pu tout l'après-midi se familiariser avec ce que pourrait devenir l'agriculture de demain, en phase avec les préoccupations environnementales, les produits de qualité et la vente en circuits courts* », comme le relatait *La Nouvelle République* dans son édition du 13 septembre.

Atelier de cuisine, théâtre participatif sur la transmission des fermes aux jeunes paysans, café-concert ont rythmé la fête.

Le même jour, à Crozon-sur-Vauvre, la ferme de Véronique et Guy Pénin accueillait la fête paysanne de l'Indre. Le couple élève des vaches limousines et des chevaux. Conférence sur les semences paysannes, marché, village associatif et concert ont animé la journée et la soirée.

Une semaine auparavant, c'est la ferme d'Anne et François Saillard, à Montoire, qui accueillait la fête paysanne du Loir-et-Cher. Avec un cheptel de 70 chèvres, les Saillard produisent du fromage vendu localement, sur la ferme, en amaps, épicerie, restauration… Les participants à la fête ont pu visiter avec eux une parcelle en agroforesterie, assister à la traite le soir, faire leur course au marché paysan, écouter « *la Libération contée* » par Madeline Fouquet et la compagnie Bodobodo, et bien sûr profiter le soir du repas paysan !

NB : Les fêtes paysannes et autres manifestations passées et à venir de la campagne Envie de paysans ! sont sur : ***www.enviedepaysans.fr***

FCO : La liberté vaccinale s'impose

Suite à l'annonce début septembre d'un premier foyer de fièvre catarrhale ovine dans l'Allier, le ministère de l'Agriculture a établi une procédure d'urgence en ciblant la vaccination des animaux destinés à l'export, ce qui pourrait permettre de conserver une relative fluidité du marché. La Confédération paysanne sera cependant extrêmement vigilante aux décisions qui seront prises à plus long terme.

Lors de la dernière crise FCO, la réglementation et la vaccination ont causé autant ou plus de dégâts qu'elles n'ont apporté de solutions. L'obligation vaccinale serait donc une fausse piste et les éleveurs et éleveuses sur le terrain ne comprendraient pas que cette stratégie soit adoptée.

Il serait vain de mobiliser autant de moyens sur une maladie vectorielle et non contagieuse, sans conséquences sur la santé humaine. Cette stratégie est avant tout commerciale, utilisée comme outil protectionniste. La lutte contre la maladie est dès lors motivée par la recherche à tout prix d'un retour au statut de pays indemne. Pour la Confédération paysanne, le déclassement de la maladie et une gestion coordonnée de la politique sanitaire s'imposent donc au niveau européen.

(communiqué du 17/9)

Nouveau plan pour l'élevage : trois milliards sans véritables solutions

De nouvelles mesures ont été annoncées le 3 septembre par Manuel Valls, sur commande de Xavier Beulin, patron de multinationale agroalimentaire. Les milliers de paysan.ne.s venus manifester à Paris ce jour-là n'ont d'ailleurs pas été dupes de ce tour de passe-passe qui ne sauvera que ce système qui les broie, pas eux. Décryptage :

• La « modernisation », sorte d'incantation permanente déconnectée des réalités, représente un tiers de ce plan : investir à tout prix, quels que soient les risques de surendettement et les conséquences sur l'emploi agricole et agroalimentaire.

• On notera que cette partie du plan a été confiée à Pierre Pringuet, membre du conseil d'administration du groupe Avril (ex-Sofiprotéol), et ancien président du comité Sully (cercle de promotion de l'industrie agroalimentaire) dont il a transmis les manettes à Xavier Beulin en janvier.

• L'appel à des « prix rémunérateurs » n'est encore qu'une accumulation de vœux pieux sans mesure concrète qui permette réellement de faire remonter les prix.

• Allégements et baisses de charges ne sont que des mesures d'urgence dont il faut espérer qu'elles ne remettent pas en cause les mécanismes essentiels de solidarité sociale.

• Les mesures de désendettement sont utiles pour les trésoreries mais ne résolvent rien tant que le système et les pouvoirs publics encouragent encore à l'investissement comme c'est le cas ici. Il ne s'agit que de désendetter pour réendetter !

• Sans aller jusqu'au moratoire demandé, la simplification des normes environnementales est tout de même à l'ordre du jour. Même si la réglementation n'est pas toujours bien faite, il ne faudrait tout de même pas perdre de vue que la nature est le socle de travail des paysan.ne.s et doit être préservée pour les générations à venir !

Il n'y a donc rien ici pour redonner un avenir aux paysan.ne.s. (…)

(communiqué du 4/9)

Le ruraleur

Le ruraleur

Voyages, voyages…

L'été fini, nous ne devrions être fasciné.e.s que par les corps encore colorés à point par Phébus, insouciant.e.s que nous serions au devenir de ceux qui n'en ont pas. Mais des ennuyeux viennent troubler notre vision : ils et elles se déversent sur les plages, cartes postales de notre Belle Bleue, leurs corps affamés de solidarité.

D'aucun.e exhorte : il faut dresser encore et toujours des barrières, en Israël, aux États-Unis, au Maroc, en Hongrie, malgré l'enfant mort le visage contre cette terre qui ne voulait pas de lui, bouleversant les consciences jusqu'à celle de quelques politiques (mais pas vraiment celles de Valls ou Sarkozy, pourtant enfants de réfugiés). Des centaines d'autres enfants ont perdu la vie depuis des mois dans une baignoire bien trop grande pour eux…

Ils et elles frappent à la porte depuis longtemps, mais ce n'était pas la bonne. Regardez ces migrants venus en tracteurs-chars d'assaut sur la capitale : pour eux l'accueil fut immédiat ! Le GPS de leurs engins les a conduits début septembre à l'Élysée et à Matignon d'où ils sont repartis avec des milliards sous le bras.

De leur côté, les vrai.e.s migrant.e.s, mal informé.e.s, se précipitent à Calais. Mais la gare de la ville, comme celle de Menton, ne leur est pas accessible avec des billets de train d'origine syrienne. Mauvais choix, mauvais camps. Car si nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde, nous acceptons tout le fric de la planète pour acheter nos entreprises, usines, monuments ou armes. Ces affairistes ont moins de grandeur morale que tou.te.s les réfugié.e.s. Le grand chef à la chevelure plate et aux idées volatiles a toutefois ouvert les bras pour accueillir 24 000 de ces malheureuses et malheureux… en deux ans.

Faudra-t-il nous décider, le rouge de la honte au front, à faire disparaître « fraternité » du fronton des emblèmes républicains ? Mais des citoyens lèvent le doigt pour accueillir chez eux ce malheur en voyage : l'espoir n'est pas mort.

Écobrèves

La FCO repart et s'étend

Apparue début septembre dans l'Allier, la fièvre catarrhale ovine (FCO) s'est révélée depuis dans le Puy-de-Dôme (5 cas au 21 septembre) et dans la Creuse (un cas le 25 septembre). En cette période de vente des broutards (la maladie frappe aussi les bovins), les conséquences économiques sont considérables. Autour de chaque foyer d'infestation, une zone d'interdiction de circulation des animaux est fixée à 20 km et une zone de protection à 100 km, avec restriction des mouvements d'animaux. Ceux des zones concernées sont en quarantaine : environ 30 000 au 24 septembre, selon le directeur de la Sepab (Société d'exploitation du parc à bestiaux) qui estime le coût d'un animal en quarantaine à 2 à 3 euros par jour. La vaccination préconisée par le ministère de l'Agriculture n'y changera rien puisque le délai d'action du vaccin est de 60 jours… Comment seront indemnisés les éleveurs, par qui, à quelles conditions ?

Un seuil d'accès aux mesures

Parmi les mesures de soutien à l'élevage en crise figure « l'année blanche » (report d'annuité d'un an). À l'évidence, les éleveurs victimes de la FCO doivent pouvoir y prétendre. Or, indépendamment de l'épidémie, la Fnsea demande que soit fixé à l'équivalent de 10 UGB (unité gros bétail) le seuil d'accès à ce dispositif. Et bien sûr, elle ne parle pas de plafond. Un broutard compte pour 0,4 UGB : il en faut donc 25 pour atteindre le plancher. Demandera-t-elle la même règle pour les mesures spécifiques qui pourraient être prises pour rétention de broutards (mise en quarantaine) ?

Sénat : appel au respect du pluralisme

Suite à l'audition le 22 septembre de Xavier Beulin et Thomas Diemer, présidents de la Fnsea et des JA, par la commission économique du Sénat, Joël Labbé et Michel Le Scouanec, sénateurs du Morbihan, interpellent Jean-Claude Lenoir, président de la commission : « *La vision du monde agricole n'est pas uniforme, la Fnsea bien que majoritaire ne peut être considérée comme détentrice de la parole agricole française* », écrivent-ils. Ils demandent ainsi l'audition des syndicats minoritaires (CP, CR, Modef) avant le débat en séance plénière du 6 octobre sur l'avenir de l'agriculture et l'audition de Phil Hogan, commissaire européen à l'Agriculture, le 8 octobre. Merci à ces ambassadeurs du pluralisme !

Actualité

Pac

Les élevages sur les territoires difficiles ne doivent pas être sanctionnés !

À compter de ce mois, les paysan.ne.s – essentiellement des zones de montagnes – pourraient être « visité.e.s » par des agent.e.s de l'État chargé.e.s de contrôler les surfaces déclarées éligibles aux aides de la nouvelle Pac. Avec des risques de sanctions en cas d'erreurs dans les déclarations.

Photo : Georges Bartoli

Depuis cette année, les règles d'admissibilité des surfaces en prairie permanentes s'appuient sur une approche par prorata, à partir de la photographie aérienne des parcelles agricoles de l'exploitation. Pour les surfaces pastorales, c'est-à-dire les bois pâturés et les surfaces pour lesquelles la ressource fourragère peut provenir d'éléments ligneux (cas notamment des landes et parcours), un référentiel national, s'appuyant également sur des photographies représentatives des situations existantes sur le territoire national, a été élaboré. La démarche ne simplifie pas, il s'en faut, la déclaration par les paysan.ne.s des surfaces éligibles aux aides.

À partir de cette année, la surface admissible aux aides de la nouvelle Pac (2015-2020) pour les prairies et pâturages permanents (incluant les landes, parcours, bois pâturés, alpages, etc.) est calculée selon la méthode dite du prorata. Cette méthode consiste à estimer la surface admissible d'une parcelle en déduisant la part d'éléments non admissibles (rocher, végétation non comestible, etc.).

Les paysan.ne.s doivent estimer elles et eux-mêmes les surfaces ainsi éligibles aux aides, à partir de photos aériennes fournies par l'administration.

À compter de ce mois d'octobre, les éleveurs et éleveuses sur des surfaces « peu productives » seront contrôlé.e.s par une « visite » de l'Agence de services et de paiement (ASP), l'établissement public français payeur de la quasi-totalité des aides Pac. Les fermes visitées en priorité seront celles pour lesquelles l'administration trouve que les surfaces déclarées éligibles ne correspondent pas aux photos aériennes. Si l'écart de surface constaté lors du contrôle dépasse 3 %, une pénalité sera appliquée, jusqu'à un retrait complet des aides Pac.

Les petites fermes seront les premières touchées. Comme si la crise de l'élevage, la sécheresse et la complexité des déclarations Pac ne suffisaient pas, des paysan.ne.s de bonne foi vont être pénalisé.e.s. Ces sanctions seraient vécues comme une double peine après la perte de surface liée à la mise en place du prorata.

Entre les informations tardives et les règles du jeu changeant sans cesse, la déclaration Pac 2015 a été particulièrement complexe pour les paysan.ne.s. Ils et elles ont passé beaucoup de temps, avec peu de soutien, à estimer leur prorata à l'aide du guide fourni très tardivement par l'administration. Cette dernière leur a conseillé d'estimer elles et eux-mêmes leur prorata, sans connaître celui qui sera estimé par ses services, leur assurant que les surfaces éligibles pourraient être modifiées par la suite.

Les règles ont finalement changé. Les paysan.ne.s ne pourront pas modifier leur déclaration sur base de l'estimation de l'administration et ils et elles se verront « visité.e.s » dès octobre. L'évaluation du prorata étant sujette à discussion, un échange entre déclarant.e et agent.e.s de l'État pour se mettre d'accord sur les surfaces déclarées aurait été la moindre des choses. Des technicien.ne.s mobilisé.e.s pour ces visites auraient pu passer en amont des déclarations pour fournir une aide à la décision. Les paysan.ne.s le demandaient.

Les territoires discriminés cumulent les handicaps : fortes pentes, embroussaillement et conditions climatiques difficiles. Cette politique va faire disparaître les dernier.e.s paysan.ne.s de ces espaces et ainsi créer toujours plus de disparités et de déserts ruraux.

La Confédération paysanne dénonce cette politique de sanction : « *Comme nous l'avons demandé à maintes reprises, le ministre de l'Agriculture doit décider que ces visites rapides ne donneront pas lieu à pénalités ! Sans prise en compte du désarroi des éleveurs, des actions syndicales sont à prévoir.* » ■

Source : communiqué de presse de la Confédération paysanne du 17/9

Une petite ferme mise en péril par la nouvelle Pac

Laetitia Izard est paysanne dans les Alpes-de-Haute-Provence, en Gaec avec son mari. Sa petite ferme de montagne pourrait perdre le quart de ces aides Pac en 2015, avec l'application des nouvelles règles de calcul des surfaces éligibles et le plancher du nombre d'animaux pour la PMTVA.

Laetitia Izard est jeune paysanne en zone de montagne, dans le nord des Alpes-de-Haute-Provence. Son mari s'est d'abord installé seul en 2009 ; elle l'a rejoint deux ans plus tard sur la ferme.

« *Nous élevons un petit troupeau de vaches allaitantes – sept mères et un taureau – et 200 poules pondeuses,* précise-t-elle. *En complément, nous avons récupéré un vieux verger de pommiers ; avec ces arbres et les fruitiers de pleinvent poussant dans les pâtures, nous produisons du jus de fruit.*

Notre exploitation couvre une cinquantaine d'hectares, en location pour la plus grande partie ; nous ne sommes propriétaires que de 5 000 m².

Jusqu'à l'an dernier, avec l'ancienne Pac, je déclarais 50 hectares primables. Nous touchions 1 344 euros de prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) et 13 144 euros d'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN), en complément de nos DPU (droits à paiement unique), 2 682 euros en 2014. »

Avec la mise en œuvre de la nouvelle Pac, les surfaces primables fondent : « *Je me suis bien embêtée au printemps, à partir de la photo satellite fournie par l'administration, à calculer les surfaces donnant droits aux aides, en essayant d'enlever tout ce qui n'était pas admissible, notamment ce qui est considéré comme végétation non comestible. Nous avons beaucoup de landes, couvertes de genêts et d'autres arbustes, et une parcelle de sous-bois pentue où nos vaches ne vont plus pâturer : on passe de 50 à une vingtaine d'hectares ouvrant droit aux aides Pac.* »

Calculées en fonction de ces surfaces, l'ICHN va donc fortement baisser, même si la prime de base augmente avec la nouvelle Pac : l'exploitation devrait perdre dans les 3 000 euros chaque année.

« *Comme nous avons moins de dix vaches, plancher désormais adopté dans la Pac, nous ne recevrons plus de PMTVA,* complète Laetitia. *On a bien réfléchi à passer à dix vaches, mais nous n'avons pas la surface pour cela, et sachant que nous ne sommes pas complètement autonomes pour l'alimentation de nos bêtes – encore moins en cette année de sécheresse – nous aurions dû augmenter les achats de foin. C'est impossible au vu de nos charges fixes, dont un loyer de fermage assez élevé*[1]. »

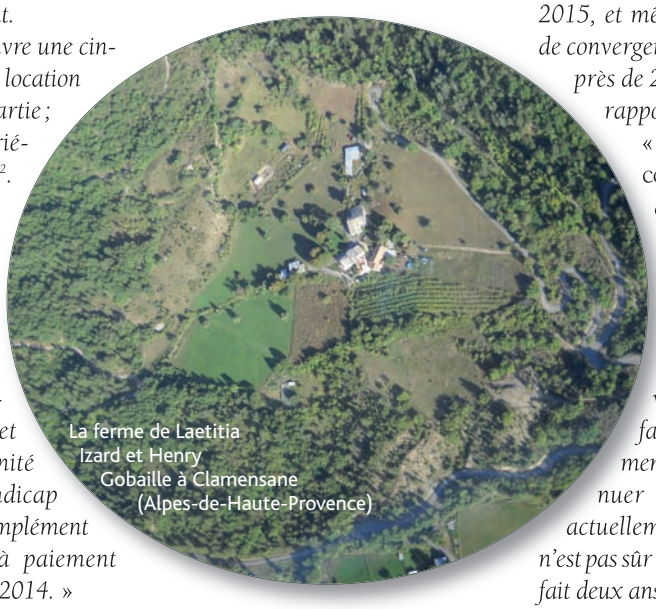

La ferme de Laetitia Izard et Henry Gobaille à Clamensane (Alpes-de-Haute-Provence)

Quant aux DPU devenus DPB[2], leurs taux unitaires devraient augmenter. En 2015, la ferme percevrait alors à ce niveau environ 3 000 euros, 300 euros de plus qu'en 2014. Avec la progression de ces aides d'ici 2019, dans le cadre du mécanisme dit de convergence des aides, la ferme percevrait près de 5 000 euros en 2019.

Pour Caroline Collin, animatrice nationale de la Confédération paysanne en charge de la Pac : « *Le problème, c'est que la ferme est petite. Elle est pénalisée par la baisse de l'ICHN. Elle n'a pas comme d'autres exploitations de montagne de grandes surfaces de parcours extensifs. Le fait de ne pouvoir déclarer qu'une vingtaine d'hectares éligibles la handicape fortement. D'après nos calculs, avec la nouvelle Pac, elle devrait perdre tout compris environ 4 000 euros d'aides publiques en 2015, et même avec le mécanisme de convergence, elle perdrait encore près de 2000 euros en 2019 par rapport à 2014.* »

« *C'est un mauvais coup,* confie Laetitia. *Je réfléchis à reprendre un boulot à l'extérieur. Le gaec serait alors dissous, ça réduirait les charges. On réfléchit aussi avec d'autres éleveurs de volailles bio du coin à faire ensemble notre aliment fermier*[3]*, afin de diminuer l'achat d'aliment bio, actuellement très cher. Mais on n'est pas sûr du tout que ça suffise. Ça fait deux ans que nous demandons à la banque des avances de trésorerie avant la perception des aides Pac. On n'a pas beaucoup de remboursement d'emprunt, mais si nos aides baissent comme ça, on ne passera pas. 4 000 euros pour une petite ferme, ce n'est pas rien. Et pour faire bonne mesure, on va être contrôlés par l'administration et si je me suis trompée dans ma déclaration, on devra payer une amende…* » ■

Benoît Ducasse

(1) 3 258 euros par an.
(2) Droits de paiement de base.
(3) Avec l'aide des vétérinaires du GIE Zone Verte.

Écobrèves

Lait : l'exemple en Nouvelle-Zélande ?

La « coopérative » laitière néozélandaise Fonterra, véritable multinationale, annonce des bénéfices qui s'envolent : 285 millions d'euros pour l'exercice clos au 1er juillet 2015, soit une augmentation de 185 % ! Mais pour atteindre ce score, les 13 000 adhérent.e.s ne touchent que 22 centimes par litre de lait, et la coop qui emploie 16 000 salarié.e.s à travers le monde licencie à tout va : suppression de 525 postes en juillet, de 227 en septembre. Et ce ne sont pas les derniers, annonce crânement le PDG. Sans parler des producteurs qui vont disparaître. Est-ce la méthode envisagée par Beulin pour « *être concurrentiel sur le marché international* », comme il dit ?

Bio : du porc à 3,40 euros le kilo

Alors que les transformateurs ergotent sur quelques centimes, refusant d'honorer l'engagement pris cet été pour payer la viande de porc industriel à 1,40 € le kilo, Coop de France (si, si) présentait une expérience de contrat fort intéressante au Salon Tech et Bio à Bourg-lès-Valence (Drôme, 23 au 24 septembre). Le prix de base est de 3,40 €/kg pour un aliment à 500 € la tonne. Si l'aliment varie de 10 €, le prix de reprise évolue de 0,03 €/kg. Depuis 2012, il y a un partenariat entre Système U, Erca Bio et l'association « Les porcs bio de France ». Dans les contrats, les volumes sont inscrits, mais aussi l'engagement que les producteurs fassent des animations en magasin. En outre, ils et elles gèrent les commandes hebdomadaires. Le prix d'achat vaut bien quelques contraintes et, si les contrats sont respectés à ce niveau, la formule évite les astreintes de la vente directe.

La terre, c'est notre supermarché !

« *Je voyais les agriculteurs qui manifestaient à Bruxelles. Ils manifestaient contre les supermarchés. Nous, si on veut manifester parce que la forêt et la terre sont détruites, on manifeste contre qui ?* », a interrogé Hindou Oumarou Ibrahim, coordinatrice de l'Association des femmes peules autochtones du Tchad, lors d'une conférence sur le changement climatique à Paris, le 8 septembre. « *Nous n'allons pas au bureau pour avoir un salaire et n'allons pas au supermarché pour avoir à manger. On cultive la terre, c'est notre supermarché et ce qui va nous donner notre salaire. (…) Ce que j'attends de Paris ? Un accord équitable et contraignant, pas un accord politique* », a-t-elle soutenu. Un appel poignant contre la déforestation orchestrée par les multinationales.

Le maïs OGM contesté au Mexique

Au Mexique, ce ne sont pas des paysan.ne.s, forcément rétrogrades (!), ou des écolos qui montent au créneau contre les OGM, mais les cuisiniers… Une centaine a écrit au Président de la République pour dénoncer la décision d'un juge d'autoriser à nouveau la culture de maïs transgénique, interdite depuis deux ans. « *La culture de ces produits porte atteinte à la diversité de nos maïs natifs et met en danger leur existence. Ils peuvent (aussi) représenter un danger pour la santé* », écrivent ces chefs, réunis dans le Collectif mexicain de cuisine. Le maïs est essentiel dans l'alimentation mexicaine et la diversité de ses plants non-OGM, mais aussi sans hybrides, est exceptionnelle.

Monsanto condamné

Paul François, céréalier charentais, était convoqué le 28 mai en appel par Monsanto qui contestait le jugement en première instance de février 2012 le condamnant pour intoxication par inhalation du Lasso, un désherbant retiré de la vente en France en 2007 (mais interdit au Canada depuis 1985). Le 10 septembre, la cour d'appel de Lyon a confirmé le premier jugement. La victime devra être « entièrement » indemnisée par la firme. Paul François, intoxiqué en 2004, a subi 5 mois d'hospitalisation et 9 mois d'absence de l'exploitation. Monsanto a annoncé qu'il va se pourvoir en cassation. Faut dire que ce jugement peut faire école pour les conséquences de l'utilisation de toute la panoplie de produits de la multinationale…

Le glyphosate sera-t-il interdit ?

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe le glyphosate (Roundup) « cancérigène chez l'homme ». Les autorités sanitaires de tous bords réclament son interdiction. Mais l'Efsa, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, tergiverse. Elle prend prétexte de nouveaux examens qu'exige l'analyse du rapport de l'OMS, connu depuis mars, pour prolonger de six mois l'autorisation de mise en marché du glyphosate, normalement échue le 31 décembre 2015. C'est donc une saison de gagnée pour les fabricants, Monsanto and co, quel que soit le verdict final qui ne s'annonce guère favorable pour la santé, compte tenu des doubles casquettes des experts chargés des examens. Les cancers pourront continuer leurs ravages. Les dons pour lutter contre seront toujours les bienvenus…

Actualité

Porc Une crise en continu depuis 20 ans

Jean-Yves Dugué, éleveur porcin en Loire-Atlantique, analyse la phase actuelle d'une crise de filière qui dure depuis 20 ans.

Photo : Georges Bartoli

C'est quoi, cette nouvelle crise du porc ?

Ce n'est pas une nouvelle crise du porc, c'est la même crise depuis 20 ans. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, on a connu les crises cycliques avec un prix en dents de scie. Quand le prix était au plus haut, les gros producteurs s'en sortaient bien, amassaient un bon matelas financier qu'ils réinvestissaient dans l'immobilier. Quand les prix chutaient, ou si la crise durait trop longtemps, ils pouvaient toujours revendre un appartement ou une maison. Cela pouvait aussi leur servir à racheter l'outil de travail de producteurs plus fragiles… Mais aujourd'hui, ce n'est plus de même nature : c'est une crise qui dure et tout le monde est touché.

Ça se traduit comment ?

C'est un système en bout de course. Plus de la moitié des producteurs de porcs ont plus de 50 ans. Il n'y a plus d'installation sauf quelques transmissions ou GAEC familiaux. Un autre indice c'est le vieillissement des bâtiments : en 1990, ils avaient en moyenne 5 ou 6 ans d'âge, aujourd'hui on arrive à 18-20 ans ; même les libéraux bretons ont des difficultés à renouveler leurs bâtiments.

Bigard et la Cooperl boycottent le marché au cadran. Quelle stratégie se cache là dessous ?

C'est une nouvelle restructuration des groupements et des acheteurs. Il y a trop d'abattoirs en Bretagne par rapport à ce que l'on produit. Il y a donc forcément des guerres d'influence ; la Cooperl et Bigard n'acceptent pas le prix politique de 1,40 euro. La Cooperl a besoin du marché au cadran car la production de ses éleveurs ne lui suffit pas, il lui en manque 10 % qu'elle trouve au cadran. Bigard, ce qui l'intéresse c'est le prix le plus bas possible. (…)

Il y a surproduction ?

En France, on a toujours produit des porcs un peu lourds. En mars dernier, les abatteurs et les « représentants de la profession » [1] décident de modifier la grille de pesée-classement, soi-disant pour gagner en compétitivité Pour ne pas être déclassés, les porcs devaient faire moins de 102 kg ; maintenant c'est moins de 105. Résultat : des cochons plus lourds et 3 % de production en plus. Comme en 2014 on a perdu des parts de marché à l'export, aujourd'hui les frigos sont pleins partout.

Qu'est-ce qui va se passer ?

Deux tendances se dessinent : des ateliers de taille moyenne accolés à des circuits courts valorisant bien la production – c'est le cas de la filière bio qui pour le moment n'est pas affectée par la crise –, et le reste de la production qui va énormément s'industrialiser.

Le géant américain Smithfield a fait son apparition en Europe. C'est le plus gros transformateur de porcs au monde Il a déjà absorbé plusieurs salaisonniers bretons : Justin Bridou, Jambon d'Aoste… Lui, il maîtrise toute la chaîne, de la production à la transformation, en sous-payant ceux qui travaillent pour lui. Le prix, ce n'est pas son problème.

Quelles conséquences sur ta situation personnelle ?

J'ai 53 hectares et jusqu'en 2010 j'étais naisseur-engraisseur, avec 80 truies et 516 places d'engraissement. En 2010, j'arrête l'engraissement et je commence à travailler avec la perspective de valoriser 20 à 25 porcs par mois. Ça n'a pas bien fonctionné… En octobre, j'arrête définitivement l'engraissement. J'ai 60 ans. Pendant les deux années qu'il me reste à faire, je vais faire des cultures de vente sur les 53 hectares. Je vais arriver à la retraite sans capital à valoriser, même pas du matériel car je travaille beaucoup en cuma. Pour que mon système fonctionne, il aurait fallu que les céréales produites pour l'engraissement des porcs ne subissent aucun aléa climatique et que je valorise une partie de ma production dans un circuit court. En porcs, il faut un lien au sol très performant pour mieux affronter l'incertitude du marché. En Europe, devant l'inconscience de nos gouvernants qui naviguent à vue en se pliant aux règles du marché mondial, quelles perspectives d'installation en porcs, et plus largement dans les autres productions animales, face à un business ultralibéral ? ■

Propos recueillis par **Marie-Paule Méchineau,** pour *Le Paysan Nantais,* mensuel d'informations agricoles de la Confédération paysanne de Loire-Atlantique

(1) Le Comité régional porcin et la Fédération nationale porcine (FNP, section spécialisée de la Fnsea)

Lait Un jeune éleveur face à la crise

Guillaume Padet est éleveur laitier à Civens, dans la Loire

Guillaume, tu as 30 ans, et tu es installé depuis 3 ans. Comment as-tu pris la décision de reprendre la ferme familiale ?

Mon père arrivait à l'âge de la retraite. Comme mon petit frère a l'intention de s'installer plus tard, j'ai pris la décision de me lancer seul, en attendant son arrivée. Du coup, la ferme est quelque peu surdimensionnée : 70 hectares, 50 vaches laitières et 50 génisses, 20 hectares de céréales (je suis autonome, sauf en tourteau de colza) et un bâtiment en construction, ce qui fait beaucoup pour un seul homme ! Mais je vais patienter. Je suis marié à Marie-Luce, nous avons une petite fille d'un an, et j'espère que je ne travaillerai pas toute ma vie comme maintenant ! Pour Marie-Luce, c'est un peu lourd.

À vrai dire, j'ai un parcours un peu long, qui me permet d'avoir du recul : j'ai passé 7 ans au syndicat de contrôle laitier de l'Ain. Je suis éleveur dans l'âme. Mon expérience m'a permis de déterminer quel système d'élevage je devrais choisir. Alors, après avoir bien profité de ma liberté (voyages et expériences), je me suis lancé.

Quel impact a la crise du lait sur la ferme ?

L'impact économique se chiffre à 20 000 euros de perte nette par an. Si on y ajoute la sécheresse, qui nous a obligés à acheter du fourrage et du maïs, c'est énorme !

On vend à Sodiaal, qui transforme en yaourt et lait UHT Candia, le circuit traditionnel. La question de la conversion en bio se pose. Il va falloir observer, se former, prendre du temps. J'avoue que ça me fait un peu peur, surtout à cause du travail supplémentaire. En attendant, la crise remet en question l'installation de mon frère. À 38 centimes du litre de lait, on peut vivre à deux sur la ferme, mais avec 20 000 euros par an de moins, ça coince. Alors pourquoi pas envisager de transformer ?

Mais comment être encore motivé quand on bosse 70 à 80 heures par semaine et qu'on n'arrive pas à joindre les deux bouts ? J'ai du mal à me projeter. Beaucoup d'éleveurs vont se décourager.

C'est pour ça qu'on milite avec la Conf' contre l'industrialisation de l'agriculture. On risque de couler pour 4 centimes d'euro en moins au litre de lait. C'est de la folie !

À ton installation, as-tu subi des conseils ou pressions de la part de la chambre ou des banques pour « moderniser » ta ferme et t'endetter ?

Mon expérience m'a servi à savoir où je voulais aller. Les jeunes qui s'installent en sortant juste de l'école, sans un projet bien ficelé, se laissent plus facilement orienter : produire plus, investir, créer un atelier supplémentaire, sans en mesurer les conséquences.

Il faudrait rendre obligatoire une expérience avant de se lancer. Mais bien sûr, ce n'est pas d'actualité, puisque le but est de faire grimper les statistiques d'installations alors qu'on manque de candidats au métier ! Et puis, il faudrait davantage insister sur l'importance de maîtriser les charges. Là, tout est basé sur ce que ça va rapporter. Les banques s'en tiennent aux préconisations de la chambre d'agriculture, donc pas de pression particulière. Par contre elles n'hésitent pas à prêter, quitte à charger les jeunes en annuités. Sur la durée, c'est lourd, surtout que d'autres investissements imprévus arrivent, voire des prêts de trésorerie, et les taux d'endettement peuvent devenir insoutenables. Dans le parcours à l'installation, il n'y a pas d'échange entre les jeunes porteurs de projets et des paysan.ne.s expérimenté.e.s. Ce serait une façon de mettre les jeunes en garde. Pour ma part, je me suis coupé des jeunes installés : autour de moi, ils sont tous dans les concours de labour ! Dommage que la Conf' intervienne si peu auprès de ce public et laisse les JA mener le jeu. Pourtant le vivier des futur.e.s paysan.ne.s nous attend, avec notre modèle d'agriculture paysanne. ■

Propos recueillis par **Véronique Léon**, paysanne en Ardèche

Écobrèves

Nallet (refuse d'être) épinglé

Ancien ministre de l'Agriculture, puis de la Justice sous François Mitterrand, Henri Nallet est aujourd'hui président du Haut conseil de la coopération agricole. Le 14 juillet 2015, il a été promu commandeur de la Légion d'honneur. Cette promotion a fait bondir la docteure Irène Frachon, à l'origine des révélations sur le Médiator des laboratoires Servier, qui aurait provoqué des centaines de morts et fait l'objet de 2 700 plaintes actuellement en procédure. Or Henri Nallet a été le « conseiller » de Servier de 1997 à 2013 (la dénonciation du Médiator date de 2010), fonction pour laquelle il aurait touché plus de 2,7 millions d'euros... pour l'ouverture de son carnet d'adresses. Irène Frachon demande à François Hollande « *de ne pas permettre une telle promotion* ». D'où le rétropédalage de la Chancellerie qui « *diffère la réception d'Henri Nallet afin que les qualifications du bénéficiaire soient vérifiées* ». Faisant part de son courroux et de son dédain, Nallet « *décline toute réception à venir au grade qui m'avait été conféré* ». Il ne sera donc pas épinglé... sauf peut-être dans le procès sur le Médiator !

Un partenariat empoisonné

Selon le *Canard enchaîné* (édition du 2 septembre), citant le rapport d'un observatoire des lobbies (*Corporate Europe Observatory*), les entreprises phytopharmaceutiques disposent d'un budget de 46 millions d'euros et de 176 lobbyistes à temps plein à Bruxelles pour plaider leur cause dans les couloirs de la Commission et du Parlement européens. Parmi les financeurs, Bayer et Novartis sont aussi producteurs de pesticides (Monsanto possède son propre réseau). Ce lobby est devenu, selon l'observatoire, un véritable « partenaire » de la Commission et l'Efsa, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, est clairement sous l'influence de ce « partenaire ». Ce qui n'est pas rassurant pour les paysan.ne.s, ni pour les consommateurs et consommatrices.

Jo Bourgeais

Crise porcine Fausses solutions et vrais espoirs

Si les crises succèdent aux crises pour les éleveurs de porcs, peut-être un jour faudra t-il remettre en cause les solutions censées les régler, négociées entre les « représentants de la profession » et le ministère.

Guillaume Roué (Inaporc), Paul Auffray (FNP), Daniel Picart (Marché du porc breton) au ministère de l'Agriculture en août 2015. Leur stratégie productiviste et exportatrice est en échec depuis 30 ans, mais ils sont toujours là… à la différence de milliers d'éleveurs et d'éleveuses de porcs qui depuis ont mis la clé sur la porte.

Cet été, les actions spectaculaires des éleveurs de porcs bretons criant leur détresse ont braqué les projecteurs sur un secteur d'activité régulièrement remuant. Voyons donc ça de plus près…

Du côté des « représentants professionnels », une chose est frappante : ce sont toujours les mêmes. Guillaume Roué, Paul Auffray, Jef Trébaol, Jean Michel Serre, tous issus des rangs de la FNP (section porc spécialisée de la Fnsea), sont aux manettes depuis au moins deux décennies. Jacques Le Maitre, Fortuné Le Calvé, Marcel Corman avant eux y sont restés aussi longtemps. Ils ont donc constamment participé aux discussions avec les ministres successifs. Plan de sortie de crise après plan de sortie de crise, rien n'y a fait. Curieusement, les éleveurs ne demandent pas le remplacement de leurs représentants. Chacun est pourtant en capacité de juger de leur compétence au vu des résultats obtenus.

Ce n'est pas faute d'avoir demandé avec constance déréglementations, allégements de « charges », aides à l'export (hors UE), restructuration accélérée et autres subventions à la modernisation des bâtiments d'élevage… Demande auxquelles, avec constance, tous les ministres de l'Agriculture ont répondu, le petit doigt sur la couture du pantalon.

Engorgement

Les politiques nationaux ne font pas le prix du porc au marché au cadran de Plérin. Il n'est un secret pour personne que la Commission européenne est très libérale, mais rien ne se décide sans l'accord du conseil de l'Union où les voix de la France et de l'Allemagne pèsent lourd. La France y a donc avec les autres accepté de lever tous les outils de régulation des différentes productions.

Du coup, on se lâche : quelques bassins de production (Allemagne, Espagne, Danemark, Pays-Bas, France) produisent 107 % des besoins internes à l'UE. Ils se font une guerre acharnée, développant leur production en espérant asphyxier les autres et prendre ainsi leur place sur les marchés mondiaux, n'hésitant pas à exploiter sans merci les travailleurs « détachés », venant de pays plus pauvres travailler dans les porcheries, les abattoirs et les usines de transformation.

Mais quand, pour une raison X ou Y, un marché export se ferme (la Russie aujourd'hui), les porcs se retrouvent sur un marché interne plus qu'autosuffisant, engorgeant celui-ci et entraînant la chute des prix. Tous les producteurs européens se retrouvent ainsi pris en otage par des stratégies de « développement » vers des marchés pourtant reconnus très volatils, où la concurrence aux prix les plus bas est de plus en plus féroce.

Dans un élan des plus contradictoires, les caciques de la filière en France clament maintenant qu'il faut manger français ! Mais imposer la consommation de viande estampillée VPF (viande de porc française) ne pourra jamais se faire de façon autoritaire. Détruire des camions de viande de porc venant des pays voisins, réclamer que les entreprises françaises utilisent exclusivement de la viande produite en France et quémander dans le même temps des aides pour exporter n'est audible pour personne. Il faut que la profession arrive à prouver que l'État, les consommateurs, les consommatrices ou les contribuables ont quelque chose à y gagner. VPF n'est pas un gage de qualité autre que sanitaire, ce qui est déjà bien, mais très insuffisant.

Améliorer la qualité gustative de la viande, les conditions d'élevage et la protection de l'environnement, réduire l'impact sur l'effet de serre, sont autant d'objectifs que les « représentants de la profession » présentent toujours comme des boulets, des freins à la compétitivité. Ils ont raison s'ils veulent être présents sur les marchés mondiaux où seul le prix compte, mais ils ont tort s'ils veulent faire cesser les crises à répétition [1].

Prendre en compte les objectifs précités, c'est approcher le véritable coût du kilo de viande. Actuellement, une partie du coût de production est externalisée, en particulier celui environnemental payé par les contribuables [2] ou les consommateurs d'eau. Donner aux client.e.s de véritables raisons de choisir une viande de porc produite en France, et donc imposer par contre coup à l'agroalimentaire et à la restauration collective d'en faire autant, en introduisant d'autres critères que le prix immédiat, a toutes les chances d'être plus efficace que des remèdes coûteux qui ne règlent rien. Il faut pour cela un minimum de prise de conscience professionnelle et de volonté politique. Sans quoi, c'est l'élevage qui en fera les frais. Le peu d'intérêt qu'il suscite auprès des jeunes commence à inquiéter au sein même des organisations économiques bretonnes, faisant craindre une baisse importante des volumes produits dans un avenir proche. Il y a donc un intérêt et une opportunité à faire bouger les lignes. ■

Thierry Thomas, paysan dans les Côtes-d'Armor

(1) À noter l'énormité de la position du président élu par les éleveurs de la coopérative Cooperl qui accuse un prix du porc trop élevé. Un comble pour un représentant d'éleveurs qui se plaignent justement du contraire ! C'est bien la stratégie d'export hors UE de cette coopérative de poids qui amène à de telles contradictions.

(2) Multiples plans d'aide à la reconquête de la qualité de l'eau, contribution de l'élevage au réchauffement climatique.

L'agriculture face au défi du réchauffement climatique

Sommes-nous responsables de notre climat ? Jamais nous n'aurions pensé à nous poser cette question il y a seulement une dizaine d'années. Pire, puisque la réponse se révèle partiellement affirmative, des choses qui nous semblaient immuables ne le sont plus.

Peu de scientifiques mettent en doute le rôle de l'être humain dans le changement climatique. Je ne sais même pas si on trouverait encore des « climato-sceptiques » dans la catégorie des climatologues reconnus comme tels. Nous-mêmes pouvons observer que les dates de levée du ban des vendanges sont de plus en plus précoces. Et l'on dispose des actes officiels de ces dates depuis assez de temps pour faire du réchauffement climatique un fait scientifique. Les teneurs en CO_2 atmosphériques participent suffisamment de ce réchauffement pour que le facteur « humain » soit considéré incontournable. Avec des problèmes futurs d'adaptation et de maîtrise de risques vertigineux ! Les scientifiques disposent de modèles concordants pour prédire des fourchettes de réchauffement moyen probablement fiables, avec des conséquences indirectes des plus préoccupantes. Ainsi, des phénomènes comme la réduction exponentielle de la biodiversité des espèces, la disparition des glaciers et les dérèglements des systèmes marins pouvant en découler risquent d'amener notre système terrestre vers des points de « non-retour » pour l'humanité : la planète pourra se passer de l'humain car elle s'est bien passée des dinosaures.

Qu'avons-nous à y voir, nous, paysan.ne.s ? Les gaz à effet de serre ? La vache qui rote ? Le couvert végétal continu – la « prairie », pour les anciens – n'est-il pourtant pas le plus efficace contributeur à la fixation de CO_2 ? Eh bien, parlons-en ! On pourrait supposer que les systèmes agricoles économes et autonomes seraient préférables, ne serait-ce que par simple bon sens. Et c'est vrai ! Déforestation, emploi massif d'engrais azotés et de pesticides, concentration d'animaux et production énorme d'affluents : l'industrialisation de l'agriculture va à contre-courant de l'histoire. Pour le plus vaste réseau paysan mondial auquel adhère la Confédération paysanne, « *l'agriculture paysanne contribue à réduire l'effet de serre par des pratiques qui permettent de stocker du CO_2 et réduisent considérablement l'utilisation d'énergie sur les fermes* ». Ce que la Via campesina résume par : « *Les paysan.ne.s peuvent refroidir la planète !* » [1]

Jean-Claude Moreau, administrateur FNCivam,
membre du comité de publication de *Campagnes solidaires*

(1) À réécouter sur France culture : Grande traversée, l'invention du climat (www.franceculture.fr/emission-grande-traversee-l-invention-du-climat)

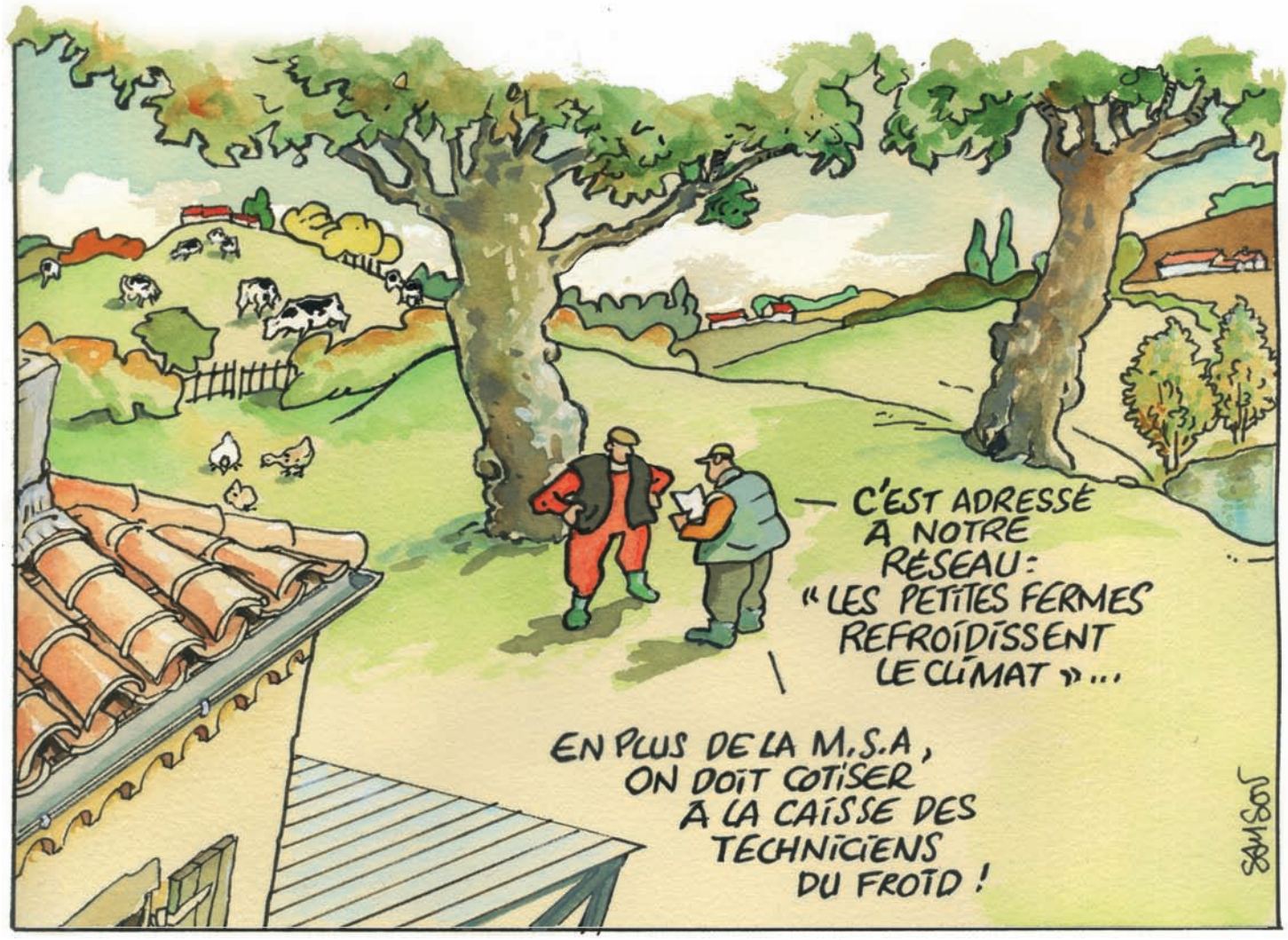

Ce dossier a été conçu et réalisé en partenariat avec Transrural Initiatives, revue mensuelle d'information sur le monde rural publiée par l'Adir (Agence de diffusion et d'information rurales), association d'édition de l'Afip, de la FNCivam, du MRJC et de la CNFR. www.transrural-initiatives.org

Au Brésil, les forêts primaires sont détruites pour cultiver le soja qui alimente le bétail et la canne à sucre pour produire du bioéthanol. La déforestation de l'Amazonie brésilienne a augmenté de 29 % entre 2012 et 2013, selon une estimation officielle basée sur des données satellitaires. Près de 6 000 km² ont ainsi disparu cette année-là.

Le système agroalimentaire industriel dérègle le climat

Notre alimentation contribuerait à près de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre, notamment en raison des procédés industriels, de la déforestation et de l'élevage.

L'agriculture occupe plus de la moitié de la surface de la Terre et 40 % de ses habitants en vivent. Mais la 21e Conférence des Nations unies sur le climat (Cop 21) n'en fait pas une priorité, bien que la société civile l'ait demandé. L'objectif de limiter le réchauffement climatique à deux degrés, adopté lors du Sommet de Cancún en 2010, ne pourra pourtant pas être atteint sans une réforme profonde du système agroalimentaire industriel. Ce seuil, au-delà duquel les conséquences seraient imprévisibles, implique en effet de diviser les émissions de gaz à effet de serre (GES) par deux dans les pays en développement, et par quatre dans les pays industrialisés d'ici à 2050 et par rapport à 1990.

Reste, pour trouver les bonnes solutions, à établir le bon diagnostic.

Gaz carbonique, méthane et azote

L'impact de l'agriculture sur le climat, complexe à modéliser, est encore au cœur de débats scientifiques et politiques. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), certaines estimations comportent des marges d'incertitudes allant jusqu'à 150 %. Pour l'instant, la plupart des rapports et décisions politiques s'appuient uniquement sur l'impact de la production agricole, qui contribuerait, selon les modèles, à 10 à 15 % [1] des émissions de GES d'origine humaine au niveau mondial. Pour l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce secteur a dégagé 5,3 milliards de tonnes équivalent CO_2 en 2011 [2], (+14 % par rapport à 2001), soit presque autant que les transports.

Sa contribution est principalement liée aux rejets de méthane (CH_4) issus de la digestion du bétail et du stockage du fumier, et de protoxyde d'azote (N_2O) provenant des engrais. Des gaz au pouvoir réchauffant respectivement 25 et 300 fois plus fort que le CO_2. 40 % des émissions du secteur sont ainsi liées à la fermentation entérique, contre 16 % pour le fumier laissé sur les pâturages, 13 % pour les engrais de synthèse (N_2O), 10 % pour la riziculture, 7 % pour la gestion du fumier et 5 % pour les brûlis. Mais toutes les productions n'ont pas le même impact.

Des responsabilités à différencier

L'élevage, notamment bovin, concentre l'essentiel des rejets de GES, une situation problématique au regard de l'augmentation prévue de la consommation mondiale de viande (+70 % d'ici 2050, selon la FAO). Toutes les agricultures n'ont pas non plus les mêmes responsabilités. Les tomates sous serres produites en hiver ont un bilan carbone 10 à 20 fois plus important que leurs cousines cultivées en plein champ. Mais attention aux raccourcis ! « *Rapporté au kilo, les produits biologiques n'ont pas globalement un meilleur bilan carbone que ceux en conventionnel. Mais ils consomment moins d'engrais et d'autres intrants. Si on prend en compte les importations et le fait que la production biologique respecte les sols, leur bilan est meilleur* », explique Cyrielle Den Hartigh, du Réseau action climat (Rac). Enfin, le périmètre (amont et aval des filières, capacité de stockage des sols…) pris en compte est déterminant. La FAO estime ainsi que l'intensité d'émission des exploitations bovines est plus mauvaise dans les systèmes où le niveau de productivité est bas, notamment en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, que dans les

grandes exploitations européennes ou américaines. Mais ces conclusions changent si l'on affecte au bilan des exploitations industrielles les impacts de la déforestation liée à l'alimentation du bétail en soja et ceux de la chaîne de transformation et de distribution, et si l'on prend en compte le stockage de CO_2 des prairies dans le bilan des exploitations extensives.

Plus de 70 % de la déforestation liée à l'agriculture

Pour aller plus loin, il faudrait donc pouvoir s'appuyer sur une analyse de l'ensemble du cycle de vie des aliments. L'ONG Grain s'y est essayée. Au total, le système agro-industriel mondial représenterait entre 44 et 57 % des émissions de GES [3]. Ce calcul prend en compte, en plus de la production, l'amont, notamment le changement d'affectation des terres et la déforestation causée par l'agriculture pour plus de 70 %, les transports, la transformation et l'emballage, la congélation, la vente au détail, la gestion des déchets…

Même constat au niveau de la France. La production agricole représente 21 % de son bilan d'émissions de GES mais, en rajoutant les émissions indirectes (transformation, transport, distribution, déchets…), la part du système alimentaire monte à 36 %, soit 171 millions de tonnes de CO_2 [4]. Un chiffre qui ne prend pas en compte les émissions réalisées à l'étranger ; comptabiliser les émissions dues à l'importation des tourteaux de soja provenant essentiellement du Brésil ajouterait plus de 7,7 millions de tonnes de CO_2 au bilan de l'agriculture française [5], et celles liées aux engrais et produits azotés près de 11 millions [6]. D'autres études, partant de la consommation et non de la production, arrivent à des résultats similaires. « *Si on reste sur les chiffres d'émissions de la production agricole seule, on ne propose que des solutions pour l'amélioration des pratiques, qui ne suffiront pas, alors que si l'on prend en compte l'ensemble du système alimentaire, on voit qu'il faut un véritable changement de modèle* », note Cyrielle Den Hartigh.

Changer de modèle

Avec cette vue d'ensemble, les responsabilités – et les solutions – apparaissent plus clairement. Comme l'explique Ulrike Eberle [7], le système alimentaire n'est pas durable et c'est à cause, entre autres, « *de l'industrialisation et la mondialisation de l'agriculture* », « *de la transformation des aliments* » et des « *changements des habitudes alimentaires et des modes de vie* ». L'industrialisation de l'agriculture, née avec la machine à vapeur, a connu une accélération rapide au XXe siècle, notamment à la suite du plan Marshall en Europe et sous la pression de l'industrie chimique en recherche de nouveaux débouchés. Le secteur, traditionnellement régi par l'offre, s'est tourné vers la demande avec le développement des transports, entraînant une course effrénée à l'augmentation de la production et de la productivité.

« *Les procédés agricoles industriels entraînent la génération de gaz à effet de serre à plusieurs niveaux : construction des machines outils, fabrication des engrais et pesticides (une tonne d'engrais azoté nécessite environ deux tonnes de pétrole), acheminement jusqu'au champ, labours profonds, épandage des engrais et pesticides…* », explique Emmanuel Lierdeman, ingénieur agronome [8].

« *L'intensification et les monocultures ont érodé la quasi-totalité de l'humus accumulé par des siècles d'agriculture paysanne. La production industrielle concentre les terres agricoles et favorise la déforestation de nombreuses zones de la planète, détruisant ainsi d'importantes réserves de carbone* », ajoute la Confédération paysanne [9]. Pour Henk Hobbelink, agronome et coordinateur de Grain, les émissions des petits paysans « *contribuent à peine aux émissions globales de l'agriculture car ils utilisent très peu de fertilisants chimiques, une des sources principales d'émissions, et qu'ils produisent davantage pour les marchés locaux* ».

Pour autant, focaliser le débat – et le combat – entre l'agriculture paysanne et industrielle sur la question des émissions de gaz à effet de serre serait réducteur. D'abord car les incertitudes sur certaines données, comme le phénomène complexe du changement d'affectation des terres, sont trop élevées. Ensuite, car cela évacuerait les autres impacts environnementaux et les questions sociales. Or, sous couvert de réductions des émissions de GES, les droits coutumiers de certains paysans sont déjà remis en cause au profit de la sauvegarde des forêts ou du développement d'agro-carburants. ■

Fabrice Bugnot, *Transrural*

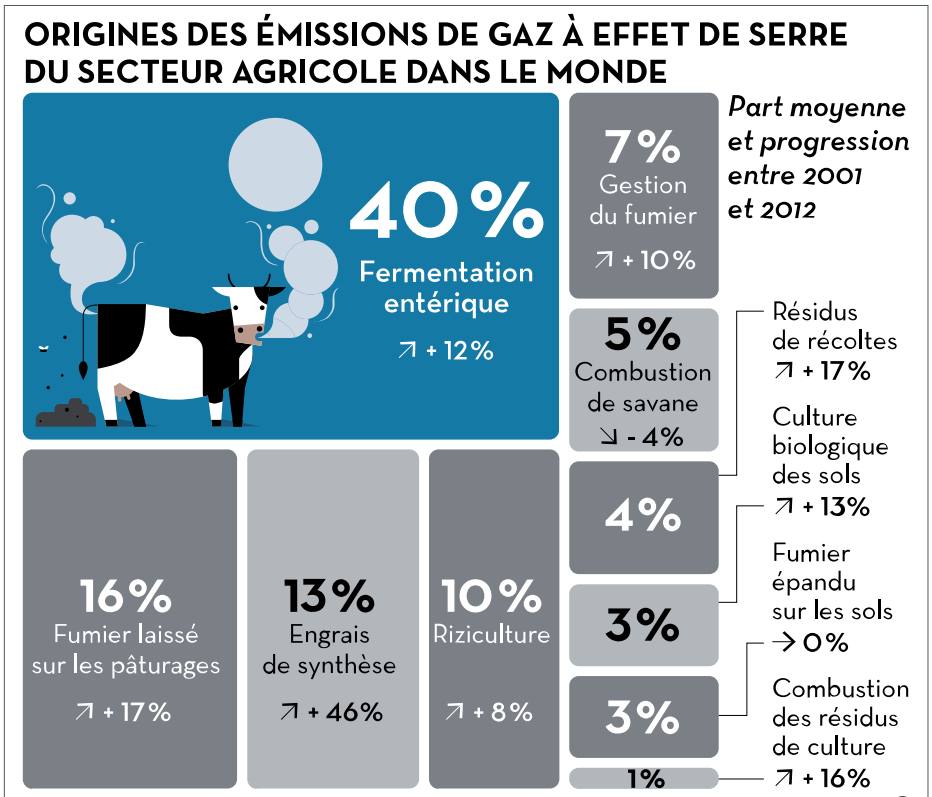

(1) FAO, Giec, World Resources Institute…
(2) L'équivalent CO_2 permet d'agréger tous les GES en prenant en compte leurs différents potentiels de réchauffement global.
(3) www.grain.org/fr/article/entries/4363-alimentation-et-changement-climatique-le-lien-oublie
(4) Institut français de l'environnement, Ifen, Les ménages acteurs des émissions de gaz à effet de serre.
(5) Chiffres calculés par le Rac d'après les données Diaterre et Inra.
(6) Institut français de l'environnement (Ifen).
(7) Chercheuse à l'institut Corsus, spécialisée sur les questions d'alimentation durable : www.corsus.de
(8) Le Courrier : www.lecourrier.ch/132092/climat_changer_notre_agriculture
(9) Climat : l'agriculture paysanne pour refroidir la planète. 4 Pages Confédération paysanne.

Témoignages

Des constats qui posent question

Bertrand Théry est apiculteur retraité en Ariège.

En 1978, après deux années de démarrage en apiculture, ma compagne Nicole partait travailler à l'Inra de Rennes pour renflouer les comptes mis à mal par une année 1977 catastrophique. Je restais en Ariège pour m'occuper des ruches.

C'est en feuilletant le courrier de cette époque que nous a une nouvelle fois sauté aux yeux l'évidence d'un impact du réchauffement climatique sur la végétation, et donc sur les miellées. En 1978, nous notions le début de la floraison des acacias début juin. Ces dernières années, ils commencent à fleurir fin avril, début mai. On peut donc dire qu'en 25-30 ans, la floraison de l'acacia a avancé d'un mois.

L'autre phénomène que nous constatons ces dernières années, c'est l'excès. Plus de saisons réellement marquées, mais plutôt une suite d'« événements » plus ou moins importants, pluvieux, chauds, froids, secs... La végétation suit comme elle peut, s'adapte avec des cycles de floraison parfois plus courts. Les miellées suivent ces cycles : elles peuvent être nulles quand la floraison est trop courte ou le temps trop sec ou trop froid, comme elles peuvent être généreuses quand il y a conjonction de chaleur, humidité et force des colonies.

Rucher en Ariège : la végétation suit comme elle peut pour s'adapter à des événements climatiques plus marqués et fréquents.

La question se pose bel et bien quant au rapport avec le réchauffement climatique. ■

Les paysan.ne.s du Sud en première ligne

Sur tous les continents, les paysannes et les paysans subissent les conséquences du dérèglement climatique.

Photo : Reporterre

America Castillo Cunyas chez elle, au Pérou

Paysanne dans les Andes, au Pérou, America Castillo Cunyas est inquiète. Dans son village de la province de Huancayo, plus d'un tiers de la population dépend de l'agriculture. America, qui cultive pommes de terre et quinoa et élève cochons d'inde et vaches, doit déjà s'adapter au changement climatique. Pics de chaleurs, vagues de froids et manque d'eau l'obligent à changer le calendrier de ses cultures : « *À présent nous sommes forcés de décaler nos récoltes pendant la saison des pluies et elles baissent en qualité et rendement* », explique la paysanne. Pour faire face à ces bouleversements, ces communautés doivent diversifier leurs revenus, notamment en envoyant temporairement travailler les hommes en ville. Mais le futur s'annonce bien plus sombre : « *Le village est très menacé par la sécheresse car il dépend du glacier Huayatapallana pour son approvisionnement en eau. Or, il fond de plus en plus vite et il y a moins de neige pour l'alimenter* », constate America. Selon certaines études scientifiques, l'étendue gelée, qui fournit 40 % des réserves d'eau du sous-bassin de Rio Shullcas, pourrait disparaître d'ici 2030.

À 50 ans, Be Mangaoka est paysan et pêcheur tout au Nord de Madagascar : « *En 1999 et 2000, il y a eu une grande sécheresse dans notre village et nous avons eu du mal à cultiver du riz* (base de la nourriture locale, NDLR). *Malheureusement, ce phénomène s'est répété depuis ; les saisons ont vraiment beaucoup changé. Depuis 20 ans, il y a de moins en moins de pluie. Normalement, la saison des pluies s'étend du mois de novembre au mois de mai, mais de nos jours, elle ne dure que de janvier à mars. La plantation du riz se trouve particulièrement affectée. Nous avons besoin de trouver d'autres alternatives. Avec ça, certains de nos puits sont taris. En plus, le Varatraza – le principal vent qui souffle dans le Nord de Madagascar – soufflait auparavant de juillet à août. À présent, il souffle à partir d'avril jusqu'en novembre. Et lorsque qu'il souffle, nous ne pouvons pas aller pêcher ! Nos revenus ne cessent de diminuer.* » ■

Sources : WWF/Norad, 2010 et *Reporterre* www.reporterre.net

Les paysan.ne.s de la mer face au réchauffement climatique

La Confédération paysanne vient de publier une plaquette [1] sur l'impact du changement climatique pour les paysannes et paysans de la mer (conchyliculture, pêche à pieds professionnelle, production de sel ou d'algues) [2].

Plusieurs constats sont déjà établis. L'élévation du niveau de la mer, d'abord : il n'est pas question sous nos climats de tsunamis dévastateurs, mais plutôt d'une inexorable pression de l'océan sur les côtes les plus fragiles (érosion, submersion). L'élévation aussi de la température des mers près des côtes françaises : de 0,4 °C dans les 300 premiers mètres de l'Atlantique Nord au cours des deux dernières décennies, elle peut être plus forte dans les zones moins profondes (1,5 °C en 30 ans à Marennes-Oléron, par exemple). Le rythme des tempêtes « hors normes » s'accélère, tempêtes de plus en plus intenses. En 2014, 35 bulletins météo spéciaux ont été émis en deux mois sur la côte Atlantique, quand un hiver « classique » n'en compte que quatre ou cinq.

Mais tout n'est pas aussi visible et immédiatement spectaculaire. Un quart des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) sont absorbées par les mers où elles se transforment en acide carbonique. Conséquence : une chute de 30 % du pH depuis la révolution industrielle, soit une augmentation sensible de l'acidité.

Cette évolution ponctuée d'événements majeurs a des conséquences directes sur les paysan.ne.s de la mer : dégradation de matériels et pertes de récoltes (tempête, érosion), nouvelle distribution de certaines espèces de poissons et/ou apparition de nouvelles espèces invasives (élévation de la température)… Les premiers animaux marins concernés par l'acidification des océans sont les coquillages à travers leur difficulté croissante à fixer le carbone nécessaire à la fabrication de leur coquille. Une perte importante de la biodiversité marine est redoutée. Sous certaines latitudes, l'acidification des eaux provoque l'érosion des massifs coralliens, mettant en péril tout l'écosystème marin.

Quant aux mortalités massives constatées sur les huîtres et moules françaises ces toutes dernières années, elles semblent plus imputables aux pollutions et à leurs conséquences pathogènes. Pour autant, les défenses immunitaires pourraient être affectées par les évolutions du milieu liées au réchauffement climatique. ■

(1) Téléchargeable sur : www.confederationpaysanne.fr
(2) En France, on dénombre 4 200 conchyliculteurs ou entreprises de conchyliculture (huîtres, moules et autres coquillages), 1 300 pêcheurs à pieds professionnels, un millier d'emplois équivalent temps plein de producteurs de sel (sauniers ou paludiers), 300 producteurs d'algues (goémoniers, essentiellement en Bretagne).

De plus en plus fréquents et violents

Bruno Cayron est depuis onze ans maraîcher à Tourves, dans le Var. Sur son exploitation de 5 hectares, il travaille avec sa femme et une salariée et a mis à disposition une partie de ses terres comme « espace test » pour un couple en projet d'installation.

« En trois ans, nous avons subi deux à trois inondations chaque année. Jusqu'en 2008, c'était l'inverse, avec plusieurs années de sécheresse. Pour donner une idée, avant 2008, il pleuvait 400 litres par an et par mètre carré au lieu de 800 en moyenne, alors que maintenant on peut avoir 150 mm en une seule journée ! Ça ressemble à ce que l'on appelle des épisodes cévenols dans le Gard ou le sud de l'Ardèche, mais décalés maintenant plus à l'Est.

Pour autant, difficile d'en tirer des conclusions sur le rapport au réchauffement climatique. Il y a toujours eu ici des cycles de périodes sèches et de périodes pluvieuses, grosso modo tous les sept ans. Mais on remarque quand même que les événements dits exceptionnels sont de plus en plus fréquents et violents, de plus en plus « extrêmes ».

Il faut aussi signaler l'impact de l'artificialisation des terres, avec des aménagements lourds, parkings, routes et autres, qui rendent plus compliqué l'écoulement des eaux. Dans la vallée de l'Argens, dans l'Est du Var, là où les phénomènes sont toujours plus marqués, on a parfois des inondations sur 2 ou 3 mètres de haut, et ces infrastructures n'y sont pas pour rien…

Après, pour les maraîchers, tout dépend de la durée de l'inondation. Si ça s'écoule vite, on peut sauver une bonne partie des récoltes, en fonction des légumes. Et comme les inondations ne sont généralement pas l'été, la saison du pic de production, ça peut ne pas avoir trop de conséquences dramatiques. Notons aussi que le désherbage chimique est un facteur aggravant : sur les parcelles concernées, la terre est davantage emportée… » ■

Propos recueillis par **BD**

Un bétail plus sensible au parasitisme

Rémi Gorge est éleveur caprin dans la Drôme.

« *Il n'y a pas un paysan aujourd'hui qui n'observe pas de modifications de son travail et ne pense pas au changement climatique.* » Rémi Gorge, éleveur caprin à Montfroc, dans le Sud de la Drôme, en est certain. Originaire de Corbeil-Essonnes en région parisienne, Rémi, 54 ans, a suivi en 1980 ses parents qui effectuaient « un retour à la terre », dans le canton de Séderon. « *J'ai tenu pendant sept ans un commerce de négoce de céréales qui m'a permis de rencontrer beaucoup de paysans de la région, près de la retraite et dans l'agriculture depuis des générations,* raconte-t-il. *Ils m'ont beaucoup appris sur la façon de travailler dans cet endroit, sous ce climat méditerranéen, et je crois qu'ils m'ont donné le virus...* » Retourné sur la ferme familiale en 1988, Rémi se forme en travaillant et s'installe sur sa propre ferme en 1998. Avec le lait de la quarantaine de chèvres qu'il élève aujourd'hui avec sa femme sur 65 hectares, en bio, il fabrique une centaine de fromages par jour, commercialisés sur un marché hebdomadaire à Aix-en-Provence. « *Je me préoccupe de la qualité de ce que je vends à mes clients, de la santé de mes chèvres et de la qualité de ce que je leur donne à manger, je fais mes fourrages* », explique celui qui observe des évolutions à différents niveaux. « *Ici, on constate un phénomène d'effondrement des colonies d'abeilles alors qu'il y a assez peu de cultures et qu'on peut difficilement incriminer les pesticides...* » Il y a aussi ses collègues cueilleurs de plantes dont les rendements en huiles essentielles ont été divisés par deux ces dernières années. Ce changement dans la composition des plantes elles-mêmes, il ne peut s'empêcher de le lier aux événements climatiques extrêmes de plus en plus réguliers et à l'alimentation de ses chèvres qui pâturent la majeure partie de l'année : « *Elles sont plus sensibles qu'avant au parasitisme,* remarque-t-il. *Je n'ai jamais eu de problème par le passé, je me dis qu'elles ne doivent plus manger la même chose ou ne plus trouver les plantes qui leur permettaient de se défendre, ou plus en quantité suffisante.* » Outre le parasitisme, la qualité des fourrages n'est plus la même et ses chevrettes lui semblent aussi plus fragiles. Elles grandissent moins vite, raison pour laquelle il attend désormais 18 mois avant leur première prise [1], contre 9 par le passé. « *Tout ce que je dis, ce sont des sentiments nourris d'échanges avec des collègues,* précise Rémi. *Mais, il y a des tendances lourdes et inquiétantes. On peut réfléchir à plusieurs, avec des vétérinaires, trouver des solutions pour le parasitisme et l'alimentation... S'adapter c'est sympa, mais ça ne suffira pas.* » ■

Troupeau de chèvres dans le Sud de la Drôme : avec les changements climatiques, Rémi Gorge constate sur son élevage l'évolution des plantes dans les pâtures, une plus grande sensibilité des animaux au parasitisme, des retards de croissance...

Recueillis par *Transrural Initiatives*

(1) premières saillies

Le baromètre ne suffit plus

Henri Doublier, céréalier et arboriculteur sur une exploitation de 130 hectares à Vaux-Sur-Lunain, en Seine-et-Marne, fait aussi de l'accueil à la ferme.

« Je suis agriculteur depuis 45 ans, fils et petit-fils de paysan. Je me suis installé à 21 ans sur cette ferme que mon père avait achetée ; aujourd'hui, je suis à la veille de la céder. Le prochain devra rester en bio, c'est une des conditions. J'emploie un salarié à temps plein, plus un trois quart-temps et une femme de ménage pour le gîte. Sur l'exploitation, je produis du blé, de l'orge, de la luzerne, du colza, du lin et des pommes... C'est très diversifié.

Pour parler du climat, je me souviens de la première fois où j'ai remarqué que les choses changeaient. C'était en 1998, le 20 octobre : je partais labourer pour faire un semis de blé avec le soleil, mais un petit nuage est arrivé et il y a eu 10 mm d'eau en 10 minutes. Pendant un mois, je n'ai pas pu reprendre le sol pour faire le semis. Depuis, on observe de plus en plus de changements. Avant, je pouvais me guider grâce au baromètre et aux changements de lune, mais ça ne veut plus dire grand-chose. Les pressions atmosphériques se déplacent moins vite. On a des nuages qui viennent d'on ne sait où. Avant, on avait un climat océanique avec des pluies venant du Nord-Ouest. Aujourd'hui les vents viennent du Sud-Ouest, et même du Sud très souvent.

Il y a aussi une augmentation des températures. J'ai trente hectares de terres avec des silex noirs (chailles), sur lesquelles j'étais passé en culture simplifiée, sans labour. Mais avec des fortes chaleurs (30 degrés en mai/juin) et les silex qui chauffent, en deux

.../...

…/… ou trois jours, plus de la moitié de la récolte a été déshydratée. En deux ans, j'ai dû repasser au labour pour mélanger les cailloux qui étaient remontés trop en surface. Cela me questionne sur les techniques agronomiques à employer à l'avenir, car nous consommons trop de fuel. En grande culture bio, le changement climatique est plus problématique encore qu'en conventionnel. Je pense que l'agroforesterie est une bonne solution d'avenir, le non-labour, des variétés bien adaptées à l'agroécologie et à chaque terroir. Être paysan, c'est être à l'écoute de son environnement global et s'adapter. Je pense qu'aller vers plus d'industrialisation, c'est le plus mauvais choix que l'on puisse faire à notre époque. Il faut arrêter de poser des rustines sur un système d'agriculture intensif qui crée trop de nuisances à la terre, à l'alimentation et à l'Homme. » ■

« J'ai déjà commencé à m'adapter »

Ingénieure agronome de formation, Claire Laval exploite depuis 1983 un domaine viticole de 8 hectares sur le plateau de Pomerol, en Gironde.

« Le changement climatique, pour moi, c'est une évidence. C'est LE problème du XXIe siècle. Quand j'ai commencé, on vendangeait fin septembre, autour du 25. Cette année, on commence le 7. En trente ans, on a gagné deux à trois semaines. C'est énorme. Il y a aussi une augmentation du taux de sucre, qui parfois devient trop élevé. J'ai l'impression qu'on assiste à une sorte de chaos climatique et il est de plus en plus difficile de produire. Depuis 2005, il n'y a pas eu une année tranquille, sauf celle en cours. En 2008, par exemple, le plateau sur lequel on se trouve est presque devenu une île. On a fait une demi-récolte.

Mais le manque d'eau est aussi de plus en plus fréquent. J'ai déjà commencé à m'adapter. On a changé les cépages et on a fait des implantations plus profondes. De ce fait, la vigne réagit mieux aux contraintes comme le manque d'eau ; et ne se fait pas emporter à la première grosse pluie. On garde le plus possible des sols couverts. On a aussi planté des haies. La verticalité renforce le maintien des terres, l'absorption de l'eau… En bio, il est plus facile de s'adapter au changement climatique. On n'a pas d'énormes surfaces, on connaît mieux ses sols, on les respecte et ils ont gardé une meilleure biodiversité. Mais ce n'est que le début et il va falloir s'adapter de plus en plus.

Le problème, c'est qu'il faudrait une véritable réflexion. L'agroécologie qu'on nous vend, de la technologie qui remplace l'observation paysanne, c'est n'importe quoi : planter des arbres sans biodiversité ou des projets de maraîchage avec des centaines d'hectares de serres, sous prétexte qu'elles seront chauffées avec je ne sais quel résidu. Ce qu'il faut, c'est des vrais paysans. Produire les bonnes choses au bon endroit en fonction du climat et du sol. On veut résoudre les problèmes avec la technologie, comme des modifications génétiques ou des grandes retenues d'eau. Mais ces retenues, par exemple, impactent le régime de l'eau dont dépendent de nombreux écosystèmes, donc la biodiversité, et finalement cela nous fragilise. À chaque fois, ce genre de solution crée des problèmes plus graves et qu'on ne sait pas résoudre. C'est une course en avant sans fin. Il faut que l'agriculture redonne leur pleine place aux paysans. » ■

Recueillis par *Transrural Initiatives*

Écoblanchiment
Des (fausses) solutions au service des multinationales

La France a choisi des sponsors très controversés pour la Cop 21. En parallèle, elle mise sur « l'agriculture climato-intelligente » pour faire face aux défis climatiques. Une stratégie gouvernementale dans laquelle les firmes surfent sur le changement climatique sans changer de système.

En mai 2015, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius rend public la liste des sponsors de la Cop 21. Y figurent des firmes fortement investies dans le charbon, comme EDF et Engie (ex GDF Suez), ainsi qu'une banque championne européenne du financement des énergies fossiles (BNP Paribas) [1]. En soutenant l'implication des grandes entreprises dans la conférence climat, le gouvernement entérine l'idée que l'action ne doit pas remettre en cause l'ordre économique établi. Ce qui laisse présager des mesures prises ou annoncées en décembre 2015 bien en deçà de ce qui serait nécessaire pour prévenir les effets les plus dramatiques du dérèglement climatique.

L'offensive des multinationales n'épargne pas le secteur agricole. Plusieurs grandes entreprises ont ainsi rejoint l'Alliance mondiale pour l'agriculture climato-intelligente (GACSA). Initiative prise lors du sommet pour le climat organisé par Ban Ki-moon en septembre 2014, cette alliance prévoit de développer un modèle qui permettrait d'« accroître les rendements », de « favoriser la résilience des systèmes agricoles » et de « réduire les émissions de gaz à effet de serre » (GES). Derrière ces grandes lignes plutôt consensuelles et vertueuses, les promoteurs de l'agriculture climato-intelligente soutiennent des propositions en totale opposition avec l'agro-écologie paysanne.

Le « guide de référence » de la FAO sur les dix réussites de l'agriculture climato-intelligente témoigne de la part belle accordée aux lobbies techno-industriels [2]. L'usage d'intrants chimiques (engrais, pesticides, herbicides…) et d'OGM n'est pas exclu, pas plus que la production d'agro-carburants industriels. La mise au point de variétés « biotechs » à hauts rendements est au contraire présentée comme positive pour la sécurité alimentaire et l'adaptation aux dérèglements climatiques. Une importance considérable est donnée à des pratiques supposées favoriser la séquestration du carbone. Quant à l'ensemble des projets cités, ils sont menés uniquement dans des pays du Sud [3] et des régions faiblement intensives, alors même que les systèmes agricoles les plus climaticides se trouvent au Nord et dans les régions les plus intensives.

Yara International, leader international des engrais de synthèse [4], s'est déjà approprié le concept et a même sponsorisé un forum sur la *climate smart agriculture* lors du forum économique mondial de Davos en janvier 2015. L'objectif affiché sur son site est explicite [5] : accentuer le recours aux engrais chimiques est une des solutions incontournables pour avoir des rendements plus élevés tout en utilisant moins de terres agricoles et d'eau, et éviter ainsi les rejets de GES liés à l'expansion des cultures sur les forêts et les tourbières. L'enjeu central d'une transformation profonde des modèles de production et de consommation n'est, de fait, jamais abordé par Yara qui entérine la continuité du modèle productiviste. On est bien loin des pratiques paysannes qui assurent le maintien de la fertilité du sol et de sa capacité à stocker du carbone sur le long terme, tout en concourant à la souveraineté alimentaire. En dépit de ces limites, la France a officiellement rejoint le GACSA.

L'initiative 4 pour 1 000 : haro sur la compensation !

Promue par le ministre français de l'Agriculture Stéphane Le Foll, l'initiative 4 pour 1 000 est un programme de recherche international. En améliorant de 0,4 % par an la capacité de stockage en carbone des sols à travers la mise en œuvre de certaines pratiques agricoles (non définies pour l'instant), le projet 4 pour 1 000 ambitionne « d'absorber et de stocker l'équivalent des émissions anthropiques annuelles de CO_2 soit 75 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) » [1] et de restaurer les terres dégradées, notamment en zone aride et semi-aride du continent africain.

De nombreuses questions restent sans réponse. Certes, Stéphane Le Foll cite l'agroécologie comme « modèle » de référence. Encore faut-il s'accorder sur ce terme. L'agro-écologie paysanne fait appel aux savoir-faire paysans, celle du ministère n'exclut pas les OGM, ni les biotechnologies. Ainsi, elle ne propose qu'un corpus de pratiques techniques, souvent discutables alors que l'agro-écologie paysanne « est avant tout un corpus de pratiques vivantes et de mouvements sociaux avec un objectif politique commun : une agriculture sociale et écologique ancrée dans les territoires. Elle s'inclut dans un mouvement de transformation sociétale » [2].

Une fois les terres identifiées, comptabilisées, nivelées selon leur taux de matières organiques, le risque est bel et bien réel que l'initiative 4 pour 1 000 devienne un outil de compensation des émissions de GES pour les entreprises privées. La référence dans une note ministérielle à la nécessité de définir de nouveaux mécanismes institutionnels et financiers fait redouter l'insertion d'un mécanisme de marché carbone. Le souhait clairement exprimé de voir des entreprises privées prendre part à la dynamique, en leur offrant notamment la possibilité de s'engager sur des projets de réhabilitation des sols, accentue fortement cette crainte.

La possibilité d'insertion des terres agricoles (*land use*) dans les mécanismes de marché carbone et de compensation laisse entrevoir la possibilité que les pratiques cadrées par cette initiative deviennent soit un objet de contractualisation entre populations paysannes et entreprises ou États qui souhaitent abaisser leurs émissions nettes de GES, soit un argument d'accaparement de terre sous prétexte de lutte contre le changement climatique.

SG

(1) Source : note du ministère de l'Agriculture, 03/07/2015 (http://agriculture.gouv.fr/4-pour-1000-et-si-la-solution-climat-passait-par-les-sols)
(2) Source : Communiqué de presse, 18/09/2014, collectif pour une agroécologie paysanne (http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=2908)

Montpellier, 18 mars 2015 : 3e conférence scientifique mondiale sur l'agriculture climato-intelligente, avec la participation de Stéphane Le Foll, ministre français de l'Agriculture. Les firmes agro-industrielles sont à la manœuvre. Certaines, telles que Monsanto, Walmart et McDonalds, ont lancé leurs propres programmes « d'agriculture intelligente face au climat ».

Dans le cadre des négociations en cours pour la Cop 21, l'agriculture est directement concernée par les discussions sur l'usage des terres. Le Protocole de Kyoto, principal instrument de la communauté internationale visant à stopper le réchauffement climatique, suggère que l'absorption du dioxyde de carbone (CO_2) par les arbres et le sol constitue un moyen d'atteindre les objectifs de réduction des émissions tout aussi valable que de diminuer les émissions de CO_2 émanant des combustibles fossiles. Les sols agricoles pourraient ainsi entrer dans des mécanismes de marché carbone et de compensation, comme cela est déjà le cas pour les terres forestières [6]. Une fois les terres identifiées, comptabilisées et nivelées selon leur taux de matière organique, différents types de contractualisation pourraient se développer entre les populations paysannes, les entreprises désireuses de se racheter une bonne image environnementale, et éventuellement les États comme intermédiaires. Les multinationales pourraient bien trouver à la Cop 21 de quoi satisfaire encore leur appétit sans limite de profits. ■

Suzie Guichard,
avec **Sophie Chapelle**

Quelle place de l'agriculture dans la Cop 21 ?

Lors de la Cop 21, le texte négocié portera sur le cadre juridique pour la mise en œuvre des engagements volontaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre des États à partir de 2020. Pour l'instant, l'agriculture reste assez marginale dans les négociations. Cependant, cette marginalité apparente ne signifie pas que les négociateurs n'ambitionnent pas de discuter de l'agriculture. Ainsi, bien que quasi absente sémantiquement du texte de négociation, la question relative à l'« usage de terres » (*land use*) devrait faire l'objet de négociations dans différents groupes de travail. Il est question d'insérer les sols agricoles dans le secteur des terres, qui ne contenait jusqu'à présent que les forêts (lire l'article ci contre). Par ailleurs, un « agenda des solutions » (aussi appelé « Plan d'action Lima-Paris », PALP) figure aux côtés du texte de négociations. Il contient l'ensemble des initiatives complémentaires au texte. L'agenda précise des actions et solutions pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les propositions peuvent être d'ordre institutionnel, financier, politique, technologique… et s'inscrire dans le cadre de partenariats multi-acteurs. L'alliance mondiale pour l'agriculture climato-intelligente ainsi que le programme 4 pour 1 000 (voir l'encadré) ont d'ores et déjà été intégrés à l'agenda des solutions de la Cop 21 par le gouvernement français.

SG

(1) Ces multinationales apporteront soit des financements, soit des prestations en nature qui seront défiscalisées à hauteur de 60 % en tant que mécénat.
(2) Climate Smart Agriculture Success Stories : www.fao.org/3/a-i3817e.pdf
(3) Chine, Tanzanie, Andes, Malawi, Vietnam, Zambie, Inde, Nigéria, Nicaragua, etc.
(4) Cette multinationale norvégienne a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros et a vendu plus de 26 millions de tonnes d'engrais, dans plus de 150 pays notamment en Afrique.
(5) http://yara.com/sustainability/climate_smart_agriculture
(6) Via le mécanisme REDD + (mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement) proposé en 2005, des États et/ou entreprises génèrent des crédits carbone en sanctuarisant des espaces de forêts, souvent au mépris des droits des populations locales.

Cultiver l'autonomie pour lutter contre le changement climatique

Sur le Massif central, 2 500 paysans organisés en réseau expérimentent et mettent en œuvre des pratiques favorisant des systèmes de production plus économes et autonomes.

Depuis 2009, des paysans installés en moyenne montagne et des structures des réseaux Civam et Adear travaillent conjointement au sein du réseau Agriculture durable de moyenne montagne (ADMM). Son objectif ? « *Favoriser le développement de systèmes de production plus économes et plus autonomes sur le Massif Central.* » [1] L'accompagnement des paysans passe essentiellement par le collectif (journées d'échanges, formations…) et s'intéresse à une approche globale de l'exploitation. Gestion de l'herbe, réduction d'intrants, pratiques vétérinaires alternatives, diversification alimentaire ou non alimentaire des fermes… les thématiques travaillées dans les différents groupes sont nombreuses. « *Cela fait plusieurs années que le thème du changement climatique est abordé dans les travaux du groupe* », estime Maxime Vial, animateur à l'Association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron (Apaba), qui parmi ses adhérents compte de nombreux éleveurs. « *Sur notre territoire, on est très sensible à la sécheresse et l'autonomie fourragère est au centre des préoccupations,* poursuit-il. *Nous travaillons avec l'Inra à Toulouse sur l'adaptation des systèmes fourragers par la conduite d'expérimentations dans des parcelles, d'essais de diversification des semences fourragères. Nous avons aussi des journées où l'on réfléchit collectivement à des adaptations possibles, à partir de diagnostics sur les fermes et de données climatiques.* » Un peu plus au nord, dans le Cantal, même son de cloche à la Cant'Adear également partenaire du réseau ADMM : « *Le changement climatique est une question qui anime l'association depuis sa création en 2007,* explique Antoine Teurnier, animateur. *Nous avons lancé un travail sur l'adaptation des systèmes d'élevage à des sécheresses qui risquent d'être de plus en plus importantes, par l'arrêt du maïs et le passage à l'herbe notamment.* »

« *Si toute notre démarche n'est pas orientée par la réduction des émissions de GES, nous constatons que les pratiques mises en place dans nombre de fermes du réseau sont intéressantes sur ce point.* »

Photo : DR

Approche globale

Une partie du travail d'ADMM réside aussi dans le recueil de données concernant les pratiques dans les fermes. Il s'effectue grâce à la réalisation de différents diagnostics (consommations énergétiques directes et indirectes, émissions de gaz à effet de serre – GES –, bilan azote, estimation du carbone stocké par les haies et les sols de l'exploitation…) destinés à établir un état des lieux à un instant *t*, dans l'idée d'identifier des pistes d'amélioration. Les indicateurs renseignés par les diagnostics sont d'ordre technique, économique, social et environnemental. Et sur ce dernier point, les résultats présentés le 20 janvier dernier par Nicolas Métayer de l'association Solagro, partenaire du projet, sont sans appel : les fermes du réseau ADMM inscrites dans les démarches de diagnostic – majoritairement en bovin lait, bovin viande et caprin avec transformation fromagère – présentent une moyenne d'émissions de GES faible (1,9 tonne équivalent CO_2 par hectare de surface agricole utile, contre 4,7 teqCO_2 par hectares de SAU d'émission moyenne calculée sur 3 500 fermes françaises) et une faible intensité énergétique (énergie consommée par hectare) [2]. « *Si toute notre démarche n'est pas orientée par la réduction des émissions de GES, nous constatons que les pratiques mises en place dans nombre de fermes du réseau sont intéressantes sur ce point,* résume Denis Alamome, animateur à la FRCivam Limousin, partie prenante du réseau. *Le travail sur la valorisation des milieux semi-naturels (prairies humides, landes…) a de multiples intérêts, notamment en termes de protection des ressources naturelles, de dynamique territoriale… La diminution de l'impact des fermes et la résistance aux aléas climatiques ne sont qu'un aspect.* » Et pas des moindres. ■

Hélène Bustos, Transrural

(1) Plus d'info sur le réseau, ses partenaires, les axes de travail et les productions documentaires : www.agriculture-moyenne-montagne.org.
(2) Compte rendu détaillé de cette journée d'échange disponible sur le site : www.agriculture-moyenne-montagne.org.

Transrural initiatives

La revue des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue associative d'information qui se propose de défendre et de promouvoir des espaces ruraux aux multiples usages, où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire… en tissant des liens avec une grande diversité de territoires. La mise en valeur d'initiatives, en phase avec l'actualité et avec les enjeux du moment, marque l'identité de la revue. Ces expériences locales doivent illustrer concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action.
www.transrural-initiatives.org

Politique agricole Tafta ou climat, il faut choisir !

Lutter vraiment contre le changement climatique, c'est nécessairement travailler à une désindustrialisation générale de la production agricole, une déconcentration et une relocalisation massive de la production là ou elle est consommée. Mais comment procéder ?

Le 10 juin 2015 : manifestation anti-Tafta devant le Parlement européen, à Strasbourg.

L'extraction et l'utilisation de gigantesques quantités d'hydrocarbures pour produire et transporter les marchandises industrielles et agricoles comptent pour une part essentielle dans le changement climatique. Or, en décembre prochain à Paris, la plupart des représentants des États à la Cop 21 s'emploieront à nouveau, vraisemblablement, à détourner les yeux de ce fait indéniable. Comprendre la logique de cette attitude irresponsable, c'est commencer à agir ensemble pour dépasser les initiatives individuelles et reprendre le terrain politique abandonné aux intérêts privés et à leurs relais, de la fiscalité agricole aux accords de libre-échange, en passant par les traités européens.

Au début du siècle passé, la production agricole s'est engagée sur le chemin pris par la production manufacturière une cinquantaine d'années auparavant. La logique à l'œuvre n'a pas changé depuis lors. C'est d'abord une logique capitaliste : réduire la part du travail humain dans le processus de production et concentrer dans les mains d'un nombre restreint la richesse créée. C'est ce qu'expriment les incessantes complaintes de la Fnsea sur le « coût du travail » et ses appels à « modernisation ».

C'est ensuite une logique industrielle qui, à la diversité des savoir-faire, aux singularités culturelles, pédoclimatiques et biodiverses, substitue des procédures mécanisées et des standards voués à l'universalité. La « convergence réglementaire » entre l'UE et les États-Unis dans le cadre du Tafta, projet de grand accord commercial transatlantique, participe de ce mouvement, dans le but affiché de s'imposer à l'ensemble de la production mondiale.

Enfin, cette logique est libérale : elle tend à abattre tout ce qui entrave son propre déploiement en étendant le principe de marché à tous les biens et constructions collectives. Cette « liberté », c'est celle de Sofiprotéol-Avril à prospérer dans 22 pays ou du groupe Bolloré à étendre ses champs de palmiers à huile en Afrique ou au Cambodge, au détriment des populations concernées et de leur souveraineté alimentaire. Dans ce vaste mouvement d'industrialisation et de libéralisation des échanges agricoles, la production est affranchie de la base sociale qui en était le socle depuis des millénaires.

Si l'agriculture paysanne résiste, sa capacité à subvertir les tendances dominantes reste contenue par l'attractivité des prix artificiellement bas de l'agriculture industrielle. Celle-ci, globalement ruineuse, socialise une part croissante de ses coûts (santé publique, dépollution, chômage, aides Pac, soutiens publics divers liés à l'état permanent de « crise », etc.). « Fournir une alimentation accessible à tous les revenus » devient un argument clé pour des promoteurs de l'industrialisation dont le cynisme est sans limite.

Réorienter radicalement la Pac

Un projet de refondation de l'agriculture ne peut ignorer le rôle de l'agriculture industrielle dans un ordre social de plus en plus inégalitaire. Il n'y aura pas de bifurcation possible du modèle agricole sans prise en compte de son inscription sociale, sauf à condamner les « alternatives » à des niches de marché. On doit alors imaginer une réorientation radicale de la Pac, qui irait plus loin que le redéploiement des aides accaparées par l'agriculture de compétition vers les agricultures relocalisées et d'intérêt général. Cette nouvelle Politique agricole et alimentaire commune pourrait s'inspirer d'initiatives qui se multiplient, notamment dans l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux provenant de petites fermes en agriculture biologique et paysanne. Une généralisation de ces démarches, impulsée par l'État, mise en œuvre par les collectivités locales et soutenue par la Pac est à revendiquer et mettre en œuvre.

Mais comment ignorer que ce type de vision contrevient radicalement aux dispositions des traités européens, telle l'interdiction des « clauses de localité » dans les appel d'offres publics ? Comment attendre d'une Commission européenne dont l'inspiration libérale tient l'intérêt général pour une illusion collective, qu'elle accepte une telle contradiction dans son hystérie dérégulatrice ? Qu'attendre du Parlement européen quand celui-ci donne carte blanche à la Commission pour poursuivre la négociation du Tafta ? Comment tenir compte dans nos stratégies de la violence avec laquelle l'expression démocratique du peuple Grec a été bafouée ces derniers mois ?

Pourtant, désespérer n'est pas une option. L'urgence est d'abord d'empêcher l'adoption du Tafta : celle-ci entérinerait une privatisation de la gouvernance à une échelle telle, qu'elle serait irréversible dans les délais impartis par l'urgence climatique. Et puis, c'est en marchant qu'on construit le chemin : reprendre du pouvoir en remportant ce combat, peser à nouveau – enfin ! – contre ce qui nous est présenté comme notre destin par ceux et celles qui y ont intérêt, ce serait faire revivre un projet de société démocratique. ■

Emmanuel Aze, paysan dans le Lot-et-Garonne, secrétaire national

Changeons le système, pas le climat !

Aujourd'hui, plus de doute : les activités humaines influencent les évolutions du climat ! Un changement profond de système paraît nécessaire, qui prenne en compte l'ensemble des humains et de la planète.

Il ne suffira pas de délocaliser, d'aller polluer ailleurs, d'investir dans des espaces vierges sanctuarisés pour absorber les gaz à effet de serre (GES) produits. C'est pourtant l'objectif à peine caché des négociations internationales, doublé d'une réflexion poussée sur les possibilités d'en faire un véritable business ! Tou.te.s les citoyen.ne.s, dont les paysan.ne.s que nous sommes, doivent profiter de la tenue de la conférence sur le climat à Paris, du 29 novembre au 11 décembre (Cop 21), pour faire entendre que ça suffit ! Le climat n'est pas une marchandise !

Lorsque les chef.e.s d'États du monde se réunissent en conclave – autrement nommé « conférences des parties », ou « Cop » – ils et elles sont désormais tou.te.s d'accord sur la gravité de la situation et nous tirent les larmes avec des discours alarmistes et pathétiques. Pourtant, l'accord qui vise à contenir le réchauffement en deçà de 2 °C doit seulement entrer en vigueur d'ici… 2020 ! Heureusement qu'il y a urgence !

La Cop 21 est un jeu de dupes, mené par les règles outrancières du libéralisme. Elle est vouée à l'échec : l'accord international sera élaboré à partir de la somme des déclarations d'intentions volontaires de chaque État. Au 20 juillet, sur les 196 pays membres de l'Onu, seuls 46 avaient déclaré leurs intentions [1]. Ce qui représente 58 % des émissions globales [2]. Si cette ligne-là est adoptée, entre 57 et 59 gigatonnes d'équivalent CO_2 seront émis d'ici 2030. Or, pour tenir l'objectif des 2 °C – valeur limite avant un réchauffement totalement catastrophique et extrêmement dangereux – il ne faudrait émettre « que » 36 gigatonnes. Ce processus de déclaration volontaire nous laisse donc plutôt sur la trajectoire des + 3 à + 4 °C !

Cette année encore, le modèle agricole productiviste, pourtant responsable d'une grande partie des émissions des GES, ne sera pas des discussions à Paris. Au contraire : de fausses solutions risquent d'être avancées, telle la cynique « agriculture climato-intelligente », concourant à la course effrénée vers une plus grande industrialisation de nos productions. Fausses solutions pour le climat, mais vraies opportunités pour les firmes agroalimentaires.

Certaines associations « amies » (Réseau action climat, CCFD, Oxfam…) se battent à l'intérieur du cadre des négociations pour que soit posée la question des modes de production de l'alimentation. Il est indispensable d'organiser dans le même temps, à l'extérieur de l'enceinte officielle, une interpellation citoyenne forte.

La Confédération paysanne a fait le choix de s'allier à un grand nombre d'organisations pour renforcer la dynamique de mobilisations. La Coalition climat 21 regroupe ainsi plus de 130 organisations de 37 pays, avec pour objectif commun de « *contribuer à la création d'un rapport de force favorable à une action climatique ambitieuse et juste, et à la transformation durable de toutes les politiques publiques afférentes* ». La Confédération paysanne porte « l'agriculture paysanne » comme vraie solution pour le climat en matière d'agriculture et de production alimentaire. Plus qu'un projet agricole, l'agriculture paysanne est un projet de société.

Aux côtés des paysan.ne.s de la Via campesina venu.e.s du monde entier pour revendiquer la souveraineté alimentaire et la justice climatique, nous serons donc mobilisés du 28 novembre au 12 décembre. Il est important d'être nombreux pour montrer aux chef.e.s d'États réunis la volonté des peuples, pour proposer ensemble de vraies solutions pour le climat, alternatives au libéralisme, et pour s'organiser et continuer après la Cop 21. Rien ne finit à Paris ! ■

Annie Sic, paysanne dans les Alpes-Maritimes, secrétaire nationale de la Confédération paysanne

(1) dont les 28 pays de l'UE.
(2) source : London School of Economics.

Comme l'an dernier à Lima (Pérou) pour la Cop 20, une forte délégation de la Via campesina sera présente et active à Paris lors de la Cop 21.

Dates de mobilisation

- Marches pour le climat, les 28 et 29 novembre : mobilisons-nous partout dans le monde pour faire entendre la voix des paysans et paysannes !
- Village mondial des alternatives, à Montreuil (93), les 5 et 6 décembre : marché paysan, conférences, ateliers… La Confédération paysanne et la Via campesina seront présentes !
- Journée de l'agriculture paysanne et de la souveraineté alimentaire, le 9 décembre : à la Zone d'action climat au Centquatre, à Paris (XIXe), pour échanger avec les paysans et paysannes de France et du monde.
- Action de masse, le 12 décembre : toutes et tous à Paris pour avoir le dernier mot ! Nous serons présent.e.s pour renforcer la résistance contre les fausses solutions et défendre la souveraineté alimentaire !

Plus d'informations : http://coalitionclimat21.org

La pêche et le changement climatique

Déjà soumise à une industrialisation dégradante, la pêche, dans tous ses aspects, n'échappe pas au changement climatique. La situation est même très critique. Elle oblige à des actions rapides, radicales et déterminées.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la capacité limitée des bateaux et des appareaux de pêche a favorisé une disponibilité permanente de la ressource halieutique répondant aux besoins naturels des populations. La machine à vapeur va entraîner l'augmentation de la taille des bateaux, de leur puissance, de leur capacité de pêche et l'accroissement des zones de pêche à l'ensemble de la planète, avec la création d'une industrie dominée par les pays occidentaux. L'évolution sera accélérée par le développement de la conserverie, des machines à glace, puis de la congélation. À partir de 1960, des accords vont être mis en place pour une pêche exportatrice entre les états du Nord, Japon, Corée et les états du Sud ayant des ressources importantes. Ce qui se traduira par un véritable transfert de la rente aquatique : le Sud fortement exportateur nourrissant la « demande insatiable » des client.e.s au Nord (plus de 80 % des importations de produits aquatiques). Ce sera, avec les progrès techniques, le début de l'épuisement de la ressource par les bateaux-usines (congélation immédiate), le chalutage intensif, les immenses filets (5 à 6 km), le poisson fourrage [1] transformé en farine pour nourrir les élevages de poissons [2], de crevettes et volailles.

La production halio-aquacole va connaître une formidable croissance, de 20 millions de tonnes au début des années 1950 à quelque 148 millions en 2010, dont 128 pour la consommation humaine, soit 18,4 kg/personne [3].

Dans le même temps, le climat se dégrade. L'atmosphère terrestre s'est réchauffée de 0,74 °C depuis un siècle, phénomène lié à l'activité humaine. Cela peut sembler minime, mais les conséquences de ce « petit » réchauffement sur les écosystèmes sont déjà importantes. Sur le milieu marin, elles se font déjà sentir. L'élévation du niveau de la mer est de 19,5 cm depuis 1870, ce qui provoque des bouleversements au niveau de la bande côtière. Les courants marins se modifient, les épisodes de vents forts et de hautes vagues sont en augmentation en Atlantique Nord-Est.

Ostréiculteur en Oregon (États-Unis). Depuis 2007, les conséquences de l'acidification de l'océan se font fortement sentir sur la côte du Nord-Ouest des États-Unis, provocant des pertes pouvant atteindre 80 % de la production d'huîtres.

Mais, il y a plus grave. Un quart des émissions de CO_2 est absorbé par les océans et, comme la concentration de ce gaz n'a fait qu'augmenter, la quantité absorbée a augmenté également, entraînant l'acidification de l'eau. Cette acidification a un effet dévastateur sur la conchyliculture, sur les coquillages sauvages, le plancton et les récifs coralliens.

Le réchauffement climatique raréfie aussi l'oxygène dissous dans l'eau des océans, lequel est pour les poissons nécessaire à leur développement. Les conclusions d'une étude [4] de l'impact du réchauffement sur plus de 600 espèces de poissons pour la période 2001-2050 montre que dans l'ensemble, le poids maximal moyen des poissons pris en compte devrait diminuer de 14 % à 24 % entre 2001 et 2050. C'est l'océan Indien qui serait le plus touché (24 %), suivi de l'Atlantique (20 %).

Les masses marines européennes ont déjà gagné 1 °C en 30 ans. En conséquence, on assiste à un changement de la distribution des aires de répartition des poissons. Au large de la Normandie ou dans le Golfe de Gascogne, les pêcheuses et pêcheurs ont déjà noté les changements : présence de nouveaux poissons (rougets) et raréfaction d'autres habituels (cabillaud et colin). Les espèces remontent à des latitudes plus élevées, on voit plus de poissons au Nord et des stocks qui se dégradent au Sud ; mais jusqu'où vont-ils pouvoir monter ? Qu'en sera-t-il pour les zones polaires, celles où le réchauffement sera le plus marqué ?

Les pays tempérés pourraient voir dans un premier temps les rendements des pêcheries augmenter de 30 à 70 % d'ici à 2055, quand celles des pays tropicaux chuteraient de 40 % [5]. Les effets sur l'alimentation des populations du Sud et en particulier les plus fragiles, pourraient être catastrophiques et entraîner des crises politiques majeures.

Le secteur de la pêche est donc bel et bien en première ligne sur le front du réchauffement climatique. Les dégâts importants déjà constatés et prévus constituent la meilleure motivation pour s'employer avec détermination à trouver les bonnes réponses aux enjeux. Il y a – convenons-en – urgence. De plus en plus de pêcheurs, pêcheuses et autres paysan.ne.s de la mer en sont bien conscient.e.s. ■

Georges Baroni,
paysan dans le Var,
commission « Agriculture et climat »

(1) Environ 25 à 30 % de la pêche mondiale.
(2) 1 kg de poisson d'élevage nécessite 3 à 7 kg de poisson fourrage.
(3) Cela correspond à un CA de 217,5 milliards de dollars (177 M d'euros), source FAO 2010.
(4) Nature Climate Change, 2007.
(5) Sandrine Vaz, Ifremer et J.-François Soussana, Inra.

Exploitation de 1 800 hectares d'oliviers du groupe Âncora, au cœur de l'Alentejo. Le modèle intensif, tourné vers l'exportation, a besoin d'une importante main-d'œuvre saisonnière, et malgré les niveaux de chômage élevés, peu de Portugais acceptent ces travaux durs, mal payés et précaires.

Portugal
« Quelque chose, c'est mieux que rien du tout »

Ils travaillent dans les champs, au Sud du Portugal. Ils viennent du Bangladesh, embauchés par une entreprise spécialisée dans la main-d'œuvre saisonnière et migrante. Malgré les niveaux de chômage élevés dans le pays, peu de Portugais acceptent ces travaux durs, mal payés et précaires.

Je rencontre Carla lors d'une rencontre en défense des semences libres dans l'Alentejo, au Sud du Portugal. Lorsque je lui explique ce que je fais dans ce pays, que je cherche à mieux connaître la situation des travailleurs migrants dans l'agriculture, elle me parle aussitôt de ces travailleurs qui vivent dans des conteneurs au bord de la route, près de chez elle. Ça l'intrigue, elle voudrait leur parler pour en savoir plus. Voilà, c'est dit : on se donne rendez vous deux jours plus tard pour y aller ensemble.

Carla est paysanne à Ferreira do Alentejo, au cœur de la principale région agricole du Portugal, une des premières zones irriguées par le nouveau barrage d'Alqueva, la plus grande retenue d'eau artificielle d'Europe. Avec sa production bio et diversifiée (bovins, pois chiches, produits artisanaux à base de tomates et huile d'olive), elle fait figure d'exception au milieu d'une région où prédomine la monoculture d'olivier intensive et « super-intensive », ce mode qui adapte les techniques de la viticulture et permet de mécaniser totalement la production. Elle aussi embauche des saisonniers étrangers : deux Roumains, installés dans la région depuis plusieurs années, qui viennent pendant la cueillette des olives prêter main-forte aux quatre personnes travaillant sur la ferme (elle, son mari, et deux salariés permanents). On se dépêche d'aller là où logent les travailleurs dont elle m'avait parlé. Ils nous attendent : elle y est passée la veille et ils repartent aujourd'hui, après le déjeuner.

Dès notre arrivée, plusieurs hommes viennent à notre rencontre, joviaux, accueillants. On se salue, ils sortent des chaises en plastique qu'ils disposent en rond, nous invitent à nous asseoir. Carla leur explique qu'elle doit aller à des rendez-vous en ville, elle reviendra en fin de matinée. Je reste. C'est surtout Abdul qui prend la parole et traduit parfois ce que disent les autres : il parle mieux anglais, a fait des études, il était ingénieur agronome au Bangladesh…

Ils sont ici depuis octobre, à travailler dans les champs d'oliviers : pour la récolte, puis pour installer des nouveaux pieds, dans un grand domaine de 1 800 hectares appartenant au groupe espagnol Âncora. 80 % de l'huile produite dans l'Alentejo par cette entreprise est exportée, principalement vers l'Espagne et l'Italie. Le travail est terminé depuis quelques jours. En ce moment, ils ne sont plus que 22 sur place, presque tous originaires du Bangladesh, mais jusqu'à la semaine dernière ils étaient 135.

Des conteneurs au milieu des champs

Ceux-là sont les derniers à partir. Ils vivent depuis six mois dans cette étroite bande de terre au milieu des champs, entourée de barrières, coincée entre un hangar de stockage et la route, où sont posés une quinzaine de conteneurs. Quand un camion passe sur la route, on n'arrive plus à s'entendre. « *On dort à six dans chaque conteneur. Maintenant ça va, mais quand il y avait tout le monde c'était pas facile, c'est petit ici pour 130 personnes…* », dit Abdul.

Ces travailleurs, tous des hommes, sont arrivés en Europe il y a quelques mois ou quelques années. Au Bangladesh, explique

« L'agriculture, laboratoire d'exploitation des travailleurs migrants saisonniers »

C'est le titre d'une brochure de 28 pages, publiée en août, qui dresse le bilan de dix ans de travail dans le cadre du programme « Agriculture paysanne & travailleurs migrants saisonniers » porté par la Confédération paysanne et Échanges et Partenariats. C'est une somme de constats et d'analyses sur le terrain (ici en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Pays-Bas, et Royaume-Uni) d'une Europe qui s'est laissé – docilement ou avidement – entraîner dans la tourmente d'une compétition mondiale où, par définition, il y a bien peu de gagnants mais beaucoup de perdants.
La brochure est téléchargeable gratuitement sur :
www.confederationpaysanne.fr et : www.agricultures-migrations.org

Ashan qui en est parti il y a deux ans, ce n'est pas possible de vivre : « *Il y a trop de monde, c'est à peine plus grand que le Portugal et on est 160 millions.* » Surtout, c'est le manque d'opportunités et les difficultés économiques qui les ont fait partir : le salaire minimum y est d'environ 15 euros par mois, un peu meilleur depuis peu dans le secteur textile, autour de 50 euros mensuels. Certains évoquent aussi la corruption généralisée, ou encore l'insécurité. Ici, ils sont payés au salaire minimum, 505 euros par mois, pour des journées de 8 heures, et leurs heures supplémentaires, s'il y en a, sont déclarées et payées. Ce qui est loin d'être toujours le cas pour les travailleurs agricoles saisonniers.

C'est mieux qu'au Bangladesh, mais même s'ils ne payent pas de loyer, entre la nourriture, les habits qui s'abîment avec les travaux agricoles, les communications pour parler à leur famille, à la fin il ne leur reste pas grand-chose. Certains, surtout, consacrent la plus grande partie de leur maigre salaire à rembourser la dette contractée pour le passage en Europe, ce qui peut prendre plusieurs années. Et bien sûr, ils envoient dès que possible de l'argent à leurs familles. « *Au Portugal tout est bien. Les gens sont tranquilles, on peut avoir des papiers. Le seul problème, c'est l'argent* », résume Abdul.

S'ils sont venus au Portugal plutôt que dans un autre pays de l'Union européenne où ils auraient pu espérer de meilleurs salaires, c'est avant tout pour obtenir des papiers. Nombreux sont les migrants qui ont d'abord tenté leur chance en Allemagne, en France ou en Belgique. Mais lassés de galérer, d'être « sans-papier », ils sont ensuite venus au Portugal à la recherche d'un peu plus de stabilité. En effet, les lois sur l'immigration y sont sur certains aspects moins restrictives que dans la plupart des autres pays de l'UE. Elles permettent particulièrement la régularisation par le travail pour les immigrés en situation irrégulière : en prouvant une activité professionnelle régulière et continue d'au minimum 6 mois, il est possible d'obtenir une autorisation de résidence. L'agriculture est l'un des secteurs où ils peuvent espérer trouver du travail : le modèle intensif qui se développe, tourné vers l'exportation, a besoin d'une importante main-d'œuvre saisonnière, et malgré les niveaux de chômage élevés, peu de Portugais acceptent ces travaux durs, mal payés et précaires.

Travailler coûte que coûte

Mais la contrepartie de cette promesse de régularisation, c'est que les migrants ont besoin de travailler, coûte que coûte : un seul mois sans travailler, sans cotiser à la sécurité sociale, et le décompte des six mois nécessaires à la régularisation repart à zéro. Cela oblige à se plier aux conditions des agences d'intérim, à accepter tout ce qu'elles proposent. Ces travailleurs sont embauchés par une entreprise de travail temporaire spécialisée dans l'agriculture, et ils parviennent généralement à avoir du travail toute l'année. Dans les oliviers, c'est très dur, mais c'est là qu'ils trouvent du travail en hiver.

Cet après-midi, un bus de l'entreprise qui les embauche va passer pour les emmener dans le sud du pays, à Tavira, pour la cueillette des framboises : « *On se déplace selon les saisons et les contrats que l'entreprise passe avec des sociétés agricoles.* » Ils ne sont pas mécontents de leur situation, ça pourrait être mieux pour les salaires, beaucoup ont déjà pu obtenir une carte de résidence temporaire : « *On a besoin de travailler, même si c'est pas l'idéal. Quelque chose, c'est mieux que rien du tout.* »

Carla revient de ses rendez-vous et se joint à la discussion, parle un peu de sa ferme. Les Bangladais essayent aussi de savoir si elle aurait du travail pour eux. Pas pour tous, au mieux une ou deux personnes, et seulement quelques mois plus tard dans l'année. Ils prennent son numéro de téléphone avant que nous repartions.

Les grands groupes agro-industriels parviennent à obtenir des coûts de production très bas en exploitant les travailleurs, considérés du seul point de vue comptable comme une variable d'ajustement parmi d'autres. C'est pourquoi ils recourent largement à une main-d'œuvre immigrée et précaire : les inégalités économiques mondiales et les politiques migratoires poussent ces femmes et ces hommes à accepter de travailler malgré des conditions parfois difficiles et une rémunération minime. Obligés de s'aligner sur les prix extrêmement bas de l'agro-industrie qui mettent en danger leurs revenus, les petits et moyens paysans souffrent aussi indirectement de cette exploitation.

Sur le chemin du retour, Carla et moi échangeons nos impressions sur la rencontre, et on discute du travail agricole. « *On parle d'exploitation des travailleurs, mais dans l'agriculture il y a beaucoup de boulot, et il faut le faire au moment où il doit être fait. On ne compte pas nos heures, ça demande beaucoup de travail pour en vivre, vu le prix auquel on arrive à vendre nos produits.* » ■

Dans le sud du Portugal, à Tavira, pour la cueillette des framboises : « *On se déplace selon les saisons et les contrats que l'entreprise passe avec des sociétés agricoles.* »

Clément Fraisse,
Mission « Travailleurs migrants saisonniers » – Portugal
Volontaire pour la Confédération paysanne
Programme « Échanges et Partenariats » – 2015
http://ep.reseau-ipam.org

Haute-Vienne Changer de système d'élevage pour résister à la crise

Frappés comme tant d'autres par la crise laitière de 2009, Véronique et Frédéric Kaak ont fait évoluer leur ferme vers davantage d'autonomie. Ils ont témoigné de leur parcours en début d'année, lors d'une journée d'échanges de l'association Agriculture durable de moyenne montagne (cf. dossier p. X).

Frédéric et Véronique Kaak : « Nous sommes éleveurs de bovins lait, sur 66 hectares, en Haute-Vienne, membres de l'Association pour le développement d'une agriculture plus autonome (réseau Civam). En 2009, au moment de la crise du lait, nous nous sommes aperçus de la fuite en avant dans laquelle nous étions engagés ; nous avions perdu le contrôle de notre outil de production. La question de tout arrêter s'est posée. Nous nous sommes alors demandés : "Que voulons-nous vraiment ?"

Nous avons remis en germe un ancien projet de transformation fromagère, en commençant par aller voir ce qui se faisait ailleurs dans le Massif Central. Ces visites ont entraîné une grosse remise en question ; nous avons tout remis à plat. Cela n'a pas été simple, nous avions des marges de manœuvres limitées. En 2010, lorsque nous avons commencé à participer à des réunions et journées d'échange sur l'herbe et le pâturage, c'était un peu bizarre : "On va nous apprendre à cultiver de l'herbe ?". Nous nous sommes lancés dans la maximisation du pâturage, nous avons lâché nos repères (notamment sur le stock pour passer l'hiver)… Nous avions de grosses craintes techniques, sur l'aspect "santé animale", mais ça s'est bien passé.

En quatre ans, nous avons opéré une révolution des petits riens et avons finalement divisé par deux la quantité de lait produite et par trois les charges opérationnelles. Les dépenses d'aliments et les frais vétérinaires ont eux aussi drastiquement diminué. Le prochain poste à travailler est la consommation de carburant.

Les craintes techniques sont dépassées, nous avons plus de temps libre, un système beaucoup plus simple et avec la gestion en paddocks nous prenons le temps de nous balader avec les vaches dans les champs. Nous nous demandons pourquoi nous n'avons pas mis en place un tel système avant ? Nous avons aujourd'hui un salarié à temps plein sur la structure. Nous sommes allés sur un système que l'on ne connaissait pas, et avec 45 000 euros d'annuités par an, nous n'avons pas le droit à l'erreur. Mais nous avons été accompagnés dans la réflexion sur les paddocks et le redécoupage des parcelles. L'appui du Civam a été le pilier de nos changements. La réaction des vaches a, elle aussi, été un déclic. »

Véronique Kaak : « J'avais envie de faire du fromage depuis longtemps. Nous avons été voir des fermes, des "petits systèmes" qui vivaient bien. Il a fallu le voir pour le croire ! En 2009, j'ai appris la transformation fromagère au CFPPA d'Aurillac. À cette époque, Frédéric voulait tout arrêter, mais moi j'étais boostée, et nous avons pris le risque de vendre des vaches, d'installer un laboratoire. La transformation nous a aidés à changer notre lait et à aller vers plus de qualité. Aujourd'hui, nous écoulons toutes notre production sur un marché (les Kaak transforment entre 15 et 20 % du lait produit sur leur ferme, cf. encadrés). » ■

Merci à la Fédération régionale des Civam du Limousin et à l'Adear du Cantal pour l'autorisation de reproduction de cet article paru dans *La lettre des paysans du Cantal*, bimestriel de la Confédération paysanne du Cantal (n° 158, août-septembre 2015).

Véronique et Frédéric Kaak témoignent de l'évolution de leur ferme lors de la Journée d'échange sur l'agriculture économe et autonome en Massif Central, le 20 janvier 2015, à Lempdes (63), organisée par l'association Agriculture durable de moyenne montagne (ADMM) - www.agriculture-moyenne-montagne.org

Chronologie

1994 : Installation de Frédéric dans un bassin laitier intensif où 4 millions de litres de lait sont produits à l'année par 8 fermes.
2003 : Installation de Véronique. Quota laitier de 400 000 litres.
2006 : Réalisation de lourds investissements de mise aux normes
2009 : Crise du lait. Les Kaak produisent à cette époque 720 000 litres de lait. On leur conseille de produire encore plus de lait pour s'en sortir.
2010 : Première participation à une journée sur l'élevage à l'herbe, du réseau Civam.
Aujourd'hui : Les Kaak produisent 275 000 litres vendus en laiteries et 50 000 litres transformés sur place en fromages vendus en vente directe. Une conversion bio est en cours.

Système en 2008 :

- 66 hectares de SAU
- 684 000 litres de lait produit
- Charges opérationnelles : 155 €/UGB
- Achats de 50 000 € de concentrés
- Frais vétérinaires : 12 000 €
- 2 UTH
- Prélèvement privé : 9 000 €

Système en 2013 :

- 66 hectares de SAU
- 275 000 litres de lait produit + 35 000 litres mini transformés
- Charges opérationnelles : 95 €/UGB
- Pas d'achats de concentré
- Frais vétérinaires : 1 600 €
- 3 UTH
- Prélèvement privé : 35 000 €

Puy-de-Dôme
Côte à côte : deux fermes et une boutique

Olivier Laurençon et ses parents élèvent et engraissent 250 à 300 porcs chaque année, dont la grande majorité est transformée sur place en produits charcutiers. À la ferme, la boutique Côte à Côte vend la production, ainsi que celle d'un élevage local de charolais.

Olivier Laurençon dans sa porcherie. Les porcs sont nourris à 85 % avec des céréales issues de l'exploitation : « *Nous tenons à ce qu'elles soient exemptes d'OGM et les traitements de nos champs sont réduits au strict nécessaire. Par ailleurs, les compléments incorporés aux rations sont sélectionnés, de qualité supérieure et également sans OGM. Le broyage et le mélange des rations, adaptées à chaque âge, sont réalisés sur l'exploitation.* »

Installé avec ses parents depuis cinq ans, Olivier Laurençon, par sa jeunesse et son énergie, a confirmé l'élan déjà initié à l'exploitation. « *Mes parents étaient naisseurs, mais avaient toujours eu environ 10 % de la production qui était engraissée sur paille et vendue à un boucher. Ils ont misé sur la qualité, et ils ont eu raison. Et mon père, ce qu'il voulait, c'est avoir le plaisir de travailler.* » Alors que les labels concernent des porcs vendus à six mois et demi, chez les Laurençon, les bêtes menées à l'abattoir ont huit mois et affichent entre 150 et 180 kg. « *Nous ne sommes pas du tout sur le même créneau. Nous faisons de la qualité, nous adaptons le prix à notre travail, et la boutique tourne.* » Aujourd'hui, la ferme n'est pas touchée par la crise.

Après son BTS Acse (analyse et conduite de systèmes d'exploitation), Olivier rêvait de développer la commercialisation : « *Je me suis installé paysan parce que nous élevons dans de bonnes conditions et que nous assurons la commercialisation. Je ne suis pas sûr que je me serais installé s'il y avait juste l'élevage.* » Dorénavant, à la ferme, 250 à 300 porcs sont engraissés chaque année : une cinquantaine est vendue aux bouchers, les 250 restants sont vendus sur place.

« *Pour transformer et vendre, nous avons créé une SARL*[1]. » La ferme des Laurençon s'associe au Gaec des Badons qui produit du charolais, viande bovine d'excellente qualité. « *L'entité transformation et vente est bien distincte de la ferme. Cela permet de transformer exceptionnellement pour d'autres. C'est alors une prestation de service, et le paysan qui fait transformer reste propriétaire de ses bêtes.* » Pour créer le laboratoire et la boutique, 300 000 euros d'investissement ont été nécessaires.

« *Le magasin à la ferme – Côte à côte – n'est pas sur le bord de la route, il faut faire venir les clients, mais lorsqu'ils sont venus une fois, ils reviennent. Sans la qualité, ils ne feraient pas le trajet jusqu'à la ferme.* »

Pour satisfaire une demande croissante, *Côte a côte* propose des colis de bœuf charolais, de porc, mais aussi de la volaille et des colis de veau de lait sous la mère. « *Nous avons lancé une petite production de volailles, et ça prend bien. Pour le veau, c'est bien simple, ou nous trouvons dans une ferme voisine des veaux de qualité, réellement élevés sous la mère, ou nous n'en vendons pas. Et les clients comprennent très bien.* »

Les 70 hectares de céréales cultivées nourrissent les cochons. « *Pour le charolais, c'est pareil, la ferme des Badons travaille sans OGM, avec du local. Deux ou trois fois par an, nous faisons visiter notre ferme aux clients. C'est important, qu'ils voient les conditions d'élevage, dans ce qui est bien, comme dans ce qui peut les surprendre. Nous sommes clairs avec eux, on s'y tient.* »

Aujourd'hui, le projet fait travailler trois personnes à la ferme, un boucher – « *Damien, super qualifié* », précise Olivier –, et deux autres personnes à mi-temps, « *dont mon frère, qui va s'installer pour remplacer mon père sur la ferme, puisque celui-ci part à la retraite bientôt. On fait tout : pâtés, saucissons, jambons, conserves et plats préparés. Les volailles sont abattues à une trentaine de kilomètres d'ici, et les porcs à Vichy, à peine plus loin, une fois par semaine.* »

Pour l'avenir, Olivier rêve « *d'un maximum d'autonomie dans la commercialisation* » et de continuer son bonhomme de chemin, avec la qualité comme résultat. ■

Article de **Sonia Reyne,** journaliste au *Paysan d'Auvergne* (n° 3002, 4/9/2015)

(1) *Société à responsabilité limitée.*

Une boutique à la ferme

La boutique *Côte à Côte* se trouve au Mas de Davayat, près de Riom et à une vingtaine de kilomètres de Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme (63).
Horaires : Vendredi : 9 heures – 12 heures, 15 heures – 19 h 30
Samedi : 8 heures – 13 heures
contact@cote-a-cote.fr – www.cote-a-cote.fr

Point de vue

Face à la crise du porc, la vente directe ou le passage au bio sont-ils des solutions ?

« Quelques éleveurs font de la vente directe mais la généralisation est inenvisageable. (...) Aujourd'hui, avec 70 % de la production dans l'Ouest et vue la consommation en région parisienne, la vente directe ne peut pas être un phénomène de masse.

À nos yeux, le plus compétitif, c'est l'élevage lié au sol. Dans ce système, un éleveur possède une truie pour un hectare de terre. Il produit des céréales pour ses animaux, il est autonome et le lisier, qui est un déchet à traiter pour les autres éleveurs, devient pour lui un engrais, donc une richesse. Il faut limiter la taille des élevages, et mieux les répartir sur le territoire. Si on avait développé cela, on n'aurait pas les problèmes de qualité de l'eau qu'on a aujourd'hui. La bonne taille, c'est d'avoir 200 truies par élevage, pour que les gens puissent travailler à deux ou à trois sur une exploitation, se relayer et prendre un peu de vacances. »

Pierre Brosseau, éleveur de porc en Loire-Atlantique, responsable de la commission nationale « porc » de la Confédération paysanne

Source : *Le Monde,* 2 septembre 2015 (extrait)

Con-gestion

À Saint-Quay-Portrieux, dans les Côtes-d'Armor, capitale de la coquille Saint-Jacques, des millions de coquilles vides sortent chaque année d'une usine de décorticage. Dix millions d'entre elles sont envoyées en Chine pour être nettoyées avant de revenir se faire garnir… en Bretagne. Interrogé sur cette curieuse conception de l'économie circulaire par le quotidien *Le Télégramme de Brest,* le vice-président de l'usine de décorticage explique doctement : « *C'est une question de coût, on ne peut guère faire autrement…* »

En mer du Nord, les crevettes grises sont cuites à bord des bateaux de pêche puis vendues à la criée. Le problème, c'est qu'il faut décortiquer ces délicats *Crangonidae* à la main, nulle machine n'arrivant à réaliser correctement cette manipulation. Elles sont alors transportées vers le… Maroc, par camion frigorifique. Là, elles sont livrées dans de grandes stations de décorticage à des milliers d'ouvrières éplucheuses. Ensuite, les crevettes baladeuses sont renvoyées vers Ostende ou la Hollande.

Les magasins de bricolage français vendent du parquet de chêne chinois. Or il y a assez peu de chênes en Chine ! D'où vient alors ce bois ? Très souvent de… France, où des entreprises chinoises achètent des grumes envoyées ensuite en Chine pour y être débitées en parquet, rapportées en France afin d'être vendus en grandes surfaces.

Tunnel du Mont-Blanc, 24 mars 1999. Un semi-remorque prend feu à 7 km de l'entrée française du tunnel. L'effroyable incendie dura 53 heures, provoquant la mort de 39 personnes. L'enquête a révélé que ce camion était chargé de farine et de margarine belge expédiée en Italie pour y être simplement emballée, avant que les paquets de margarine ne repartent pour être vendus en… Belgique.

Des exemples parmi d'autres d'allers-retours aberrants sur des milliers de kilomètres par camion ou par conteneur, dont la justification n'est même pas l'acheminement d'un produit exotique ou de contre-saison !

Des allers-retours très consommateurs de carburants (le gazole des camions, le fioul lourd des tankers ou porte-conteneurs), fortement émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants hautement toxiques. Des allers-retours rendus possibles par un coût du transport ridiculement bas : envoyer 20 kg par conteneur du Havre à Shanghai ne revient qu'à 1,50 euro, moins cher qu'un ticket de métro parisien.

Face à cette effarante circulation des marchandises à travers la planète, la baisse du prix pétrole est une mauvaise nouvelle. Elle ne fera que renforcer encore la justification de tels transports pour, nous dit-on, des « *impératifs économiques* », dévoyant une fois de plus la signification du mot « économie ». À l'origine, le mot grec ancien *oikonomía* signifie « gestion de la maison ». Or faire voyager sur des milliers de kilomètres des coquilles, des crevettes, du chêne et de la margarine pour simplement les ramener à leur point de départ en exploitant des ressources naturelles, l'atmosphère et des êtres humains ne relève en rien d'une saine « gestion de la maison », mais d'une malsaine congestion de la planète.

« Congestion » que l'on serait très tenté, face à ces absurdités, d'écrire en deux mots… ■

Thierry Salomon, ingénieur énergéticien, un des promoteurs en France du concept de négaWatt (article paru dans la *Maison écologique* n° 82, www.lamaisonecologique.com et reproduit dans *Campagnes solidaires* avec l'assentiment de l'auteur)

Avec l'assurance Titane Pro, vous êtes indemnisé jusqu'à 100 % des frais que vous engagez pour louer un matériel de remplacement ou pour faire appel à une Entreprise de Travaux Agricoles. Contactez votre conseiller Groupama pour plus de renseignements.

Assurance Titane Pro à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites de la garantie présentée dans ce document, se reporter au contrat disponible en agence.
Garantie proposée en option. Indemnité versée en cas d'immobilisation du véhicule assuré suite à un événement garanti, dans la limite du montant journalier maximum indiqué au contrat, sous réserve de fourniture du justificatif prévu au contrat. Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances - Document et visuels non contractuels. Crédits photos : Fotolia - Getty Images - Being - Février 2014.

Abonnement

Lire, lier, relier : (s')abonner !

Le numéro de *Campagnes solidaires* que vous êtes en train de lire a été diffusé à plus de 10 000 destinataires, près du double de la diffusion habituelle. Nous avons bénéficié pour cela d'un financement de la Commission européenne dans le cadre de la campagne *Envie de paysans !*, dont la troisième saison bat son plein actuellement.
Si vous êtes abonné.e du mensuel de la Confédération paysanne, vous avez l'habitude de nous lire et, nous l'espérons, d'apprécier nos articles, peut-être même d'avoir envie d'en proposer un au comité de publication (campsol@confederationpaysanne.fr).
Si vous n'êtes pas ou plus abonné.e, nous vous invitons vivement à le devenir. S'abonner, dans un monde où les pensées néolibérales et réactionnaires ne manquent pas de relais médiatiques, c'est trouver chaque mois d'autres informations, analyses, propositions et initiatives, c'est soutenir un journal portant dans le champ de l'agriculture, de l'alimentation et de la ruralité d'« autres mondes possibles ».
Merci pour votre attention, votre soutien... et votre fidélité !

Le comité de publication de *Campagnes solidaires*

S'abonner à Campagnes solidaires, c'est participer à l'émergence d'« autres mondes possibles »

Ou avec le bulletin d'abonnement à retourner sous enveloppe timbrée avec votre chèque à l'ordre de *Campagnes solidaires* au 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

N° 311

Campagnes solidaires
Mensuel de la Confédération paysanne

TARIFS :
Annuel (11 numéros) : 45 €
6 numéros : 24 €
Soutien, collectivité et étranger : 60 € (ou plus)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Profession _____ Téléphone _____
Courriel : _____

Ou avec le mandat de prélèvements sepa ci-dessous à retourner en y joignant un relevé bancaire (RIB) ou postal (RIP) Média Pays – 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Média Pays à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Média Pays. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. N° ICS : FR96ZZZ492109

Fait à..... Signature :

le.....

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter :
Établissement/Agence _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

Je vous prie de bien vouloir présenter en faveur de Média Pays sur le compte référence ci-dessous les sommes correspondant à mon abonnement :

Tous les quatre mois (le 15ème jour du premier mois) ❒ 15 € ou ❒ 20 € Soutien, collectivité et étranger

Annuellement (à la date du renouvellement) ❒ 45 € ou ❒ 60 € Soutien, collectivité et étranger

IBAN

Association bénéficiaire : Média pays – Numéro national d'émetteur : FR96ZZZ492109

BIC

Ou sur le site de la Confédération paysanne : www.confederationpaysanne.fr

Tél. : 01 43 62 82 82 – abocs@confederationpaysanne.fr

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion de l'association et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès aux informations dans les conditions prévues par la délibération N°80 du 1/4/80 de la CNIL.

Les petites annonces sont payantes, sauf celles qui concernent l'emploi, les recherches et propositions d'installation, et toute autre demande à but non lucratif.
Tarif : 8,5 € les six lignes + 1,5 € par ligne supplémentaire (30 caractères par ligne).
Pour les tarifs publicitaires, contacter :
Média Pays – 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET
Tél. : 01 43 62 82 82

Emploi - stages - formation

Offres

• Loire - L'association SOS Solidarité Paysans recrute un.e médiateur/trice rural.e pour l'accompagnement et suivi des agriculteurs en difficultés et de leurs familles en binôme avec un ou des bénévoles - Bac + 2 mini - Exp. appréciées dans le travail auprès de publics en difficultés - Exp. souhaitées du milieu agricole et rural - Exp. appréciées en milieu associatif - CDD 1/12/2015 au 31/7/2016, avec possible évolution en CDI (se renseigner sur son accès à un éventuel emploi aidé) - 21 heures hebdo - 1 179,91 €mensuel (brut) - Déplacements fréquents, permis VL et véhicule indispensables - Poste basé à Feurs, déplacements sur l'ensemble du département + déplacements en région - Poste à pourvoir le 1/12, date limite pour l'envoi des candidatures le 15 octobre à : solidaritepaysans42@orange.fr

• Lot - La Maison des semences paysannes du Lot recrute un.e animateur/trice technique - Suivi de parcelles de porte-graines, notations agronomiques, animation réseau de paysans et de jardiniers, gérer les stocks de graines de la maison… - Bases agronomiques solides - CDD à temps partiel (20 heures/semaine) - Basé à Assier - Permis B - Éligible CAE - Candidature par courriel avant le 23 octobre (embauche décembre ou janvier) : pierre.dudout@orange.fr

Demandes

• Toutes régions - Cherche emploi ou stage sur une ferme en maraîchage pour y travailler et compléter mes connaissances pour une durée de 6 à 12 mois - J'ai 25 ans, ai fait 4 ans d'apprentissage dans le maraîchage bio en Allemagne, j'ai aussi travaillé dans les plantes médicinales pendant 18 mois. J'aimerais approfondir mes connaissances si possible aussi dans les cultures de fruits. Je souhaite travailler dans une petite structure, de préférence, qui travaille avec une amap ou fait de la vente directe aux consommateurs - anna.bonenfant@gmx.de

• Toutes régions - Berger en été et ouvrier d'élevage en hiver, je recherche un poste en élevage sur toute la France - Je suis polyvalent sur tout type d'élevage, en particulier ovins, caprins, bovins, chevaux - 06 12 05 74 52

• Sud-Est - H 49 a, seul, ch. emploi chez un éleveur chevrier de 42-50 a, qui serait seul sur son élevage d'Alpines ou de Roves, travaillant dans la tradition et la passion des sonnailles, plutôt sur Var, Bouches-du-Rhône ou Vaucluse - Accepte tout contrat, projet de collaboration souhaité jusqu'à 100 chèvres - 06 47 29 35 70 (jusqu'à 23 heures)

• Toutes régions (montagne) - Bergère depuis 25 ans, je recherche un emploi en brebis ou chèvres, élevage bio, à plein-temps ou mi-temps - Pour l'automne ou l'hiver - Véhicule et chien - 06 41 34 65 11

Association - installation transmission

Offre

• Rhône - Transmission de notre ferme spécialisée en production et transfo de noisettes - Verger 11 ha, irrigation localisée, réserve collinéaire - Installations et équipements récolte, séchage, conditionnement et atelier transfo (spécialités aux noisettes) - Vente en magasins producteurs - Idéal couple, statut Earl (parts sociales à acheter) avec bail LT sur 80 % surface + location bâtiments et étang - Possibilité extension verger ou production compl. sur nouvelles parcelles de 1,4 ha. + création 2° étang - Accompagnement à la transmission avant départ en retraite en 2016 - noiseraies.lyonnais@sfr.fr - 06 87 81 56 60

• Landes - Vente de terres pour porteur(s) de projet(s) en agriculture bio - Entre Dax et Mont-de-Marsan, parcelles regroupées - Un lot d'un seul tenant avec terres (6,2 ha) et un enclos bâti à rénover (avec maison d'habitation non habitée depuis des années et grange 170 m²), étang à proximité, électricité - 50 ha concernent des parcelles bien regroupées se prêteraient à de l'élevage à l'herbe - v.bauget@terredeliens.org - 09 70 20 31 32 - gbordes. cb40@orange.fr - 05 58 98 71 92

• Nièvre (Sud Morvan) - Cause retraite (départ 2016), GFA vend expl 50 ha - Différentes possibilités envisageables : cession de parts ou vente bâtiments et/ou prés - Ovins viande, petit atelier vaches laitières, transfo, vente directe, potentiel bois sur l'exploitation - Pour que ne meure pas un petit lieu de vie au milieu de la folie des agrandissements et dans l'inertie des instances professionnelles depuis 2 ans ! - 03 86 30 45 15 (après 20 heures)

• Finistère (Sud) - Gaec élevage caprin + transfo cherche repreneurs pour 2017 - 2 associés, 80 chèvres, 20 ha, vente en place GMS et restaurants, bâtiment et foncier en fermage - Recherche 2 repreneurs (couple ou tiers) pour transmission « clé en main » avec accompagnement en 2016 sous forme stage de parrainage - 02 98 71 28 37 - remy.mouille@wanadoo.fr - 06 85 67 03 77 - rozenn.marechal@hotmail.fr

• Loiret - Ch jeune motivé pour l'élevage (bovin, caprin, ovin) en vue association avec maraîcher bio - 06 40 19 03 55 - 06 33 75 63 33

• Tarn - A vendre ferme en AB proche de Castres comprenant une maison, une grande grange, 12 ha de terre, deux serres tunnel, système d'irrigation, gros et petits matériels - 230 000 € - 05 63 70 59 48 - pierjak81@orange.fr

• Orne - Recherche associé(e) dans le Perche. Jeune installé en EARL en production porcine, système naisseur engraisseur 40 truies et grandes cultures en AB recherche un.e associé.e dans le cadre du départ en retraite de son associé, l'objectif étant de partager le travail sur cette production avec un outil créé récemment - 07 61 33 74 74

• Charente (limousine) - AV ferme en biodynamie, 32 heures d'un seul tenant (28 heures SAU, 4 ha de bois) dans un environnement calme - Habitation 200 m², stabulation libre 600 m², hangar, atelier, labo de transfo, boutique, poulailler, verger et maraîchage… Certifiée AB/prime bio et DPU. Clientèle vente directe - 05 45 85 96 12

• Vienne - Ferme d'une centaine d'hectares cherche futurs agriculteurs, candidats à l'installation en AB, sur des productions diversifiées (céréales, élevage ovin, maraîchage, plantes aromatiques) - culturesetpartages2015@gmail.com

• Vienne - Recherche candidat à l'installation pour remplacement d'associé, atelier porcs plein air en bio - vincent.courillaud@orange.fr - 06 81 85 54 94

• Deux-Sèvres - A reprendre : ferme d'élevage, race parthenaise. 40 vêlages, 88 ha SAU, en pays bocager. Bâtiments, terres et maison d'habitation en location. À reprendre en octobre 2016 - gazelle.oryx@wanadoo.fr - 06 87 20 98 06

• Charente - Activité maraîchère à reprendre, avec possibilité d'accompagnement par l'exploitant les premières années. Terres et bâtiments en location : 4 ha équipées d'un réseau d'irrigation enterré, certifiées AB - shanmugam.stephanie@orange.fr - 06 88 12 66 14

• Charente - A vendre : exploitation caprine avec transformation. En AB depuis 1984, 37 ha de fermage (110 euros/ha de fermage) situés autour des bâtiments - 05 45 85 73 58

• Pyrénées-Orientales - Ferme permacole cherche associés sur l'élevage caprin (chèvres, transformation fromagère) - Couple avec enfant cherche à partager l'activité (association) afin de développer d'autres activités complémentaires - Ferme collective, alternative, Terre de Liens, Nature et Progrès, permaculture et décroissance - 09 80 40 60 28 (laisser un message) - larahitchcock@hotmail.com - www.fermedeserrabone.fr

• Saône-et-Loire - Ferme à céder - 54 ha, en bio d'un seul tenant avec habitation et bâtiment d'exploitation - Possibilité de vente ou location pour le non bâti. Habitation et bâtiment d'exploitation à vendre - Possibilité louer 35 ha supplémentaires attenants à la ferme - Calme, très beau point de vue, à 15 km de la gare TGV du Creusot - 06 74 51 47 91

• Saône-et-Loire - AV petite ferme - Très beau corps de ferme sur 2,8 ha de terrain libre, proche du bord de Loire, sur lequel nous cultivions des légumes à l'ancienne, sans produits chimiques - bâtiments avec un énorme potentiel (accueil, gîte, maison…) ; - maison de 140 m² habitable, 3 ch - idéal pour projet de groupe - Nous aimerions beaucoup que les projets de la ferme et plein d'autres continuent après nous - 03 85 26 32 04 - 06 50 57 17 98

• Côtes d'Armor - Ferme VL bio, bord de mer, recherche associé pour partager le métier - 25 vaches laitières, sur 45 ha, pour 280 000 litres de lait - projet transmission à moyen terme - 06 37 91 24 78

• Lozère - Ch associé pour ferme polyculture-élevage bio, mention Nature et Progrès - Caprin lait avec transf. + petit élevage de porc plein air - 52 ha en propriété, 1 000 m d'alt, terrain en majorité plat - Association en gaec ou autre - Plusieurs possibilités de diversification (pain, brasserie, apiculture…) - De la place pour loger une autre famille, relativement indépendante • École sur la commune, gare à 15 km - 04 66 46 22 35 - scarraz@fadear.org

• Lot - Installé depuis 5 ans en élevage caprin laitier AB avec transfo fromagère et vente directe, les envies de travail en collectif m'emmènent à chercher des associé.e.s - La ferme, près de Figeac, peut accueillir un nouvel élevage, des productions végétales (hors paysan boulanger, le voisin l'étant déjà) ou autres - 05 65 34 08 45

• Indre-et-Loire - A reprendre élevage bovin laitier bio sur 18 ha, local de transfo équipé, circuits de vente efficaces, à 10 minutes d'une agglo de 250 000 hab - Logement possible à étudier - pimilouni@orange.fr

• Gironde - Cherchons repreneur avant départ à la retraite - Exploitation viticole AOC Bordeaux, bio (Nature et Progrès) - Vente : négoce et clientèle particulière - 05 57 41 23 09

• Ardèche - Cause décès vend fermette avec un hectare de terrain attenant dans village de montagne à 1 200 m d'altitude en Haute Ardèche. Conviendrait pour élevage hors sol ou petite production, plantes médicinales… Bâtiment, gros œuvre refait à neuf suite à incendie. Libre de suite. Possibilité terrain supplémentaire non attenant - 06 38 13 41 38 - veyssier@wanadoo.fr

Demandes

• Sud - Nous sommes trois jeunes paysans travaillant actuellement sur des fermes différentes. Spécialisés en production fromagère ovin/caprin, nous souhaitons nous associer prochainement. Nous cherchons donc à louer ou acheter une ferme mini une dizaine d'hectares ainsi que des bâtiments (bergerie, grange et fromagerie) et un espace de vie. - Régions : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Paca, Auvergne - greentibo@gmail.com - 06 26 94 38 45 - 06 03 71 14 12

• Charente-Maritime - Porteuse d'un petit projet paysan, en formation aviculture, cherche à louer des parcelles pour lancer son élevage de volailles en bio - sofinet.92100@hotmail. fr

• Poitou-Charentes - Cherche parcelles à louer avec achat progressif, pour installation en porcs et volailles en bio - jackie.tranq@yahoo.fr 06 51 27 08 24

• Poitou-Charentes - Couple en reconversion professionnelle, cherche exploitation à reprendre en polyculture/élevage, avec stage de parrainage - yannayrault@yahoo.fr 07 71 02 48 13

• Seine-et-Marne - Cherche à acheter ou louer 3 à 6 ha de vergers de pommiers dans le Nord de la Seine-et-Marne - 01 46 58 50 00

• Vaucluse ou départements limitrophes - Porteur d'un projet d'agriculture saine et naturelle avec production de plantes médicinales et maraîchères, en lien les techniques de permaculture, agroforesterie, biodynamie, recherche des terres - 1 à 4 ha, si plus à voir - avec si possible une activité déjà en place en culture bio - Le projet final sera de communiquer par l'intermédiaire de visite, formation, stage, la mise en place du mode de culture - Ma recherche, en location ou association, ouvert à toutes propositions, sera étudié rapidement - 06 71 62 61 95

• Vaucluse - Je recherche de terre à la location ou à la vente, dans le secteur de Valréas et ses alentours, pour finaliser mon installation - Pour tous renseignement supplémentaire, il est possible de me contacter au 06 58 62 80 37

Animaux - Matériel

• Orne - AV plateau à chevaux, TBE, tombereau et autre petit matériel pour chevaux - 06 23 02 24 89

• Calvados - Vends ânes normands 4 ans, castrés, éduqués prêts pour travaux maraîchage et attelage transport - 02 31 61 10 43 - 06 85 72 40 80

Solidarité

Suite à leur refus de boucler électroniquement leurs animaux et à la suppression de la totalité des primes PAC 2014 (environ 8 000 euros), Emeline et Valère, paysan.ne.s à Ajoux en Ardèche, se retrouvent dans une situation économique délicate.

C'est pourquoi, en accord avec eux, la Confédération paysanne d'Ardèche un appel à solidarité financière pour les aider à passer le cap. **Si vous souhaitez les aider, merci d'envoyer un chèque à l'ordre de la Confédération Paysanne 07 en notant bien « Solidarité puçage » au dos du chèque, à l'adresse de la Conf' : BP129, 07000 Privas - confpays07@wanadoo.fr**

Le climat, de Marx au Vatican

Gérard le Puill, comme collaborateur de l'Humanité est spécialiste des questions agricoles. Son propos aborde le réchauffement climatique et les nécessités que l'on pourrait en tirer.

Dans sa première partie, l'auteur explique la dégradation de la planète par « la course au profit ». Il est toujours bon de rappeler que l'application systématique des « avantages comparatifs » (spécialiser une production là où son coût serait le moindre) a obligatoirement des effets désastreux en agriculture : dégradation des sols, défrichements sans limites… Les urbanisations dispendieuses et énergivores, les gestions gaspilleuses d'eau, les désastres écologiques lui paraissent autant de preuves du lien entre « course au profit » et dégradation de la nature. D'où sa deuxième partie : « changer progressivement ». Même si la plupart des constats s'appuient sur des enquêtes auprès d'agriculteurs, on peut parfois douter du bien fondé de certaines positions, notamment lorsqu'il se déclare favorable à une remise en circulation des farines animales. Pourquoi les mêmes causes (la course au profit) ne produiraient-elles pas les mêmes effets (la maladie de la vache folle) ?

« L'écologie peut encore sauver l'économie » (Avant titre : Paris-Climat 2015), Gérard Le Puill – Pascal Galodé Éditions 314 pages, 22 euros.

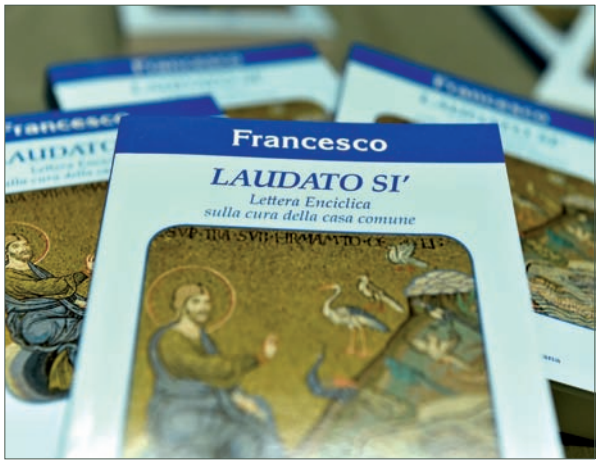

Laudato si' est le titre de l'encyclique du pape François à propos du changement climatique. On peut la télécharger sur le site du journal La Croix. Le début et la fin y sont de portée d'appartenance à l'Église mais pour le reste, chapeau François ! Le soutien aux petit.e.s paysan.ne.s (souligné par nous) y est encouragé : bonne lecture à MM. Juncker, Hollande, Cameron, à Mmes Merkel, Lagarde et à tant d'autres ! « *Les autorités ont le droit et la responsabilité de prendre des mesures de soutien clair et ferme aux petits producteurs et à la variété de la production. Pour qu'il y ait une liberté économique dont tous puissent effectivement bénéficier, il peut parfois être nécessaire de mettre des limites à ceux qui ont plus de moyens et de pouvoir financier.* » (*Laudato si'* ,p. 129) ■

Jean-Claude Moreau, paysan dans l'Indre

Chemins et mémoires

Certain.e.s pourraient penser que c'est encore une autobiographie, mais il faut reconnaître que dans l'avalanche de ce type d'ouvrages les expériences rapportées sont souvent intéressantes, voire étonnantes. Surtout lorsque le personnage principal émerge de sa condition modeste pour accéder, grâce à cet ascenseur social si souvent fantasmé, à des responsabilités, sans renier l'histoire de sa condition. L'auteur est l'illustration parfaite de ce parcours. Son enfance débute près de Saint-Etienne où la mine et l'industrie imprégnaient les corps et les consciences. Fragile, il enrage d'être « *petit* ». Il va nous livrer force détails sur son environnement, d'abord scolaire et familial et bientôt professionnel, brouillant parfois le fond du récit. De ces joies enfantines jusqu'au petit séminaire, il va quitter les espaces sombres de son milieu ouvrier pour approcher la sélection des « *élites* ». Pourtant il se dit « *mal à l'aise avec cette culture scolaire* ». Il va participer au mouvement des « Cœurs vaillants ». Un prêtre l'invite à « *ne pas emprunter les chemins tracés d'avance* ». Il prendra celui de la JOC avec ses principes : « voir-juger-agir ». Il prolongera cette démarche au sein d'un GFO, groupe de formation ouvrière. Embauché dans une entreprise de cartonnage, il va adhérer à la CGT et rencontrer le monde de l'exploitation, avec ses luttes pour des « *objectifs apparemment dérisoires telles les actions pour le casse-croûte* ». Il va « *plonger longuement* » dans l'enfer de la dépression, « *ce mal de vivre qu'il faut bien vivre* ». Mai 1968 va questionner profondément l'auteur qui s'enthousiasme pour les spectacles de théâtre donnés par la Comédie de Saint-Etienne dans les usines. Est-ce grâce à cette morsure qu'il va se rapprocher de l'association Peuple et culture et deviendra formateur d'éducation populaire ? Des Lips jusqu'au Larzac, il va être bousculé aussi dans ses pratiques chrétiennes, par les changements comportementaux : « *accepter la liberté totale de son conjoint est moins simple* ». Il découvrira d'autres lutteurs de vie, dans un autre domaine, avec l'agriculture paysanne.

Chacun trouvera dans ces pages un morceau de sa propre mémoire et, avec le temps qui file comme comète, trouver « *qu'il fait beau comme jamais* ». ■

Michel Curade, paysan dans l'Aude

« Chemins et mémoires », Paul Masson, 273 pages, Éditions du Petit Pavé, 22 euros

Crise de l'élevage
Un mois de mobilisations intenses

Parties des Pays de la Loire le 29 août et de Rhône-Alpes le 1er septembre, deux caravanes de la Confédération paysanne traversent 12 régions pour rejoindre Bruxelles le 7 septembre. À Lyon, la caravane de l'Est débute son périple par l'occupation de la Direction régionale de l'agriculture (Draaf) (1). Le lendemain, les

1

paysan.ne.s confédéré.e.s feront entendre leur message auprès des consommateurs du centre commercial de Chateaufarine, à Besançon (2). À l'Ouest, la caravane marque

2

aussi ces étapes de manifestations sous diverses formes, comme celles à destination du grand public via la pose de banderoles sur les ponts du périphérique de Nantes (3)

3

ou des distributions de lait (par exemple à Fécamp, le 4 septembre – 4)

À Bruxelles, les caravanes rejoignent des paysan.ne.s venu.e.s de toute l'Europe (6 000 manifestant.e.s, 1 500 tracteurs) afin de réclamer des mesures de régulation des productions pour sortir l'élevage européen

4

de la sévère crise que le lait de vache, les viandes bovine et porcine traversent depuis le début de l'été. Elles et ils s'adressent aux ministres européens de l'Agriculture réunis ce jour-là dans les bâtiments de la Commission (5).

5

Quelques jours plus tard, le 14 septembre, la Confédération paysanne est à Vesoul, en Haute-Saône. Là, elle interpelle François Hollande et son gouvernement qui tiennent un comité interministériel sur le thème : « Replacer les campagnes au cœur du projet pour la France et lutter contre le sentiment d'abandon que peuvent ressentir les habitants ». À cette occasion, la Conf' déroule le tapis blanc au Président de la République avec de la poudre de lait, « *ce lait en trop qu'il ne se donne pas les moyens de réguler et qui cause la perte des paysans* » (6). Une délégation

6

confédérée est reçue par François Hollande, son Premier Ministre et son ministre de l'Agriculture (7). Elle leur renouvelle ses

7

revendications de régulation des marchés pour une sortie de crise durable.

Le lendemain, c'est à Rennes que ça se passe. La Conf' est cette fois aux côtés de la Coordination rurale et de l'Association des producteurs de lait indépendants (Apli) pour bloquer l'inauguration du Space, le salon de l'industrialisation de l'agriculture (8), et récla-

8

mer à nouveau des mesures d'encadrement de la production laitière européenne.

Pour l'instant, les dirigeant.e.s politiques s'arc-boutent sur leurs dogmes libéraux de dérégulation des marchés. La crise de l'élevage n'est pas finie. Le combat syndical non plus. ■ **BD**

NB : Laurent Pinatel, porte parole de la Confédération paysanne, interpelle le président de la république sur la ruralité, à Vesoul le 14 septembre, à voir sur : http://tv.viacampesina.org